



Guide handicap

UN GUIDE POUR TOUS LES ÂGES
ACCESSIBLE À TOU.TE.S



saint-denis.fr



Saint ★
Denis

Faciliter la vie des personnes porteuses de handicap et de leur entourage revient parfois à leur changer la vie, tout simplement. Avec la réédition de ce précieux guide c'est cet objectif indispensable que nous poursuivons.

Nous espérons que vous trouverez dans ces pages l'aide nécessaire pour contourner les obstacles qui se dressent encore trop souvent sur le chemin des personnes en situation de handicap au moment de faire valoir leurs droits.

Faire de Saint-Denis la ville la plus inclusive possible n'est pas une obsession, simplement un devoir. La route est encore longue, mais notre collectivité avance résolument dans la bonne direction et aucune de nos politiques publiques ne se soustrait désormais à cette obligation morale.

Soyez-en assuré.es, Saint-Denis prend soin des siens et saura faire demain, encore plus qu'aujourd'hui, une place à chacune et chacun, les plus solides d'entre-vous comme les plus fragiles.



Mathieu Hanotin
Maire de Saint-Denis



Daniel Dalin
Maire adjoint ville inclusive
et handicap



**Un guide
pour tous les âges
accessible à tou.te.s**

Sommaire

Introduction

1. Comment fonctionne ce guide ?	p.6
2. Qui contacter en premier ?	p.6
Encart : le circuit d'une demande liée au handicap	p.7

De 0 à 20 ans

Repérer et diagnostiquer	p.10
Connaître et faire valoir ses droits	p.12
Trouver un lieu d'accueil pour mon enfant	p.15
Scolariser mon enfant	p.18
Accéder aux loisirs, au sport, à la culture	p.19
Soigner mon enfant dans un lieu adapté	p.22
Se déplacer avec mon enfant	p.23
Se loger	p.24
Être soutenu et s'entraider	p.25

20 ans et plus

Repérer et diagnostiquer	p.30
Connaître et faire valoir ses droits	p.31
Étudier et se former	p.35
Travailler	p.36
Être accueilli dans la journée	p.38
Être soigné dans un lieu adapté	p.39
Se loger	p.40
Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne	p.41
Se déplacer	p.43
Accéder aux loisirs, au sport, à la culture	p.45
Être soutenu et s'entraider	p.48

Glossaire des sigles utilisés

p.52

Carnet d'adresses

p.54

Pour s'impliquer à Saint-Denis

p.61

Pour accéder à internet

p.62

Fonctionnement du guide et contacts



Ce guide est en deux parties :

1. Enfants (de 0 à 20 ans)

2. Adultes (plus de 20 ans)

Chaque partie est elle-même découpée en plusieurs thématiques.

Les adresses qui sont indiquées concernent Saint-Denis et ses environs (Paris et Plaine Commune), mais d'autres structures peuvent exister ailleurs. Ce guide donne les adresses de lieux qui proposent quelque chose de spécifique pour les personnes avec un handicap.

Ne pas hésiter à se référer au site internet ou au guide de la ville de Saint-Denis pour trouver d'autres adresses plus généralistes.

Un glossaire est disponible à la fin du guide pour tous les sigles et acronymes utilisés.

Toutes les adresses mentionnées sont listées dans le carnet d'adresses (p 59).

Si une information a été oubliée ou est erronée, il ne faut pas hésiter à le signaler, pour que le guide soit modifié, à la Mission handicap : emilie.elaidi@ville-saint-denis.fr

Qui contacter en premier ?

La survenue, l'annonce ou la découverte d'un handicap se produit dans des circonstances très variables d'une personne à une autre.

Quelles qu'elles soient, le besoin d'information sur ce qui existe pour le handicap se fait vite ressentir.

Voici quelques premiers contacts possibles pour trouver de l'information, des explications :

- votre médecin généraliste (et, pour les enfants : le centre de PMI, le médecin pédiatre, le médecin scolaire)
- les assistants sociaux : de votre lieu de travail, de votre secteur géographique, de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'hôpital...
- le pôle social du CCAS : informations et accompagnement dans vos démarches d'accès aux droits liés à votre situation de handicap.
Accueil du Pôle social du CCAS, 2^e étage
01 49 33 64 70
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : interlocuteur incontournable pour obtenir des droits, des prestations et des orientations spécifiques liés au handicap.



Le circuit d'une demande liée au handicap

Pour obtenir une prestation, une carte, une orientation, une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé :

composée de professionnels du handicap, de représentants des associations et de l'administration.

1 Je retire un dossier de **demande de compensation du handicap** (formulaire de demande unique) : à la MDPH, au CCAS ou en ligne ou en le téléchargeant sur le site **place-handicap.fr** (rubrique **dossiers et formulaires**).

2 Je prends rendez-vous avec mon médecin (généraliste ou spécialiste de la pathologie à la source du handicap) pour qu'il remplisse la partie **certificat médical**.

3 Je remplis le reste du dossier en cochant les cases correspondant à mes demandes, seul-e ou avec l'aide d'un travailleur social.

4 Je joins au dossier mes justificatifs d'identité et de domicile et, lorsqu'il y en a, des justificatifs de frais et des comptes-rendus médicaux les plus complets possibles.

5 Je le renvoie à la MDPH de mon domicile (et j'en garde une copie pour faciliter les renouvellements), qui m'envoie un accusé de réception du dossier.

6 La demande est instruite et évaluée par une équipe pluridisciplinaire (médecins, travailleurs sociaux...); les décisions (accord/refus) sont prises sur la base de cette évaluation par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie),

7 Je reçois une notification d'accord ou de désaccord pour chaque demande. En cas de désaccord, je peux faire un recours amiable en adressant un courrier à la MDPH (délai maximum pour le faire : deux mois), puis juridique si le recours amiable n'aboutit pas.

8 Si ma situation change, si j'ai de nouveaux besoins, reprendre la procédure à partir de n°1 en ajoutant le numéro MDPH qui figure sur ma première notification.

Quel que soit son handicap, on a normalement accès aux mêmes lieux que les autres personnes, il ne faut donc pas hésiter à contacter les lieux de droit commun. Des structures plus spécialisées existent aussi.

Attention !

Ce circuit prend du temps : quatre mois au minimum, et souvent plus.

Il faut donc s'y prendre à l'avance, en particulier pour renouveler un droit (les droits sont généralement attribués pour une période de 3, 5 ou 10 ans).





De 0 à 20 ans



Repérer et diagnostiquer



Lieux généralistes

Les parents sont en première ligne pour repérer des signes pouvant laisser penser qu'il y a un handicap. En cas de doute, la première chose à faire est d'en parler à son médecin (généraliste, pédiatre), ou au centre de PMI. Pensez aussi aux spécialistes de la médecine de ville tels que des ophtalmologues, des ORL, des orthophonistes...

Il existe aussi d'autres lieux et personnes ressources :

- les maisons du petit enfant ;
- les assistantes maternelles ;
- l'école, pour un premier niveau de dépistage (le bilan auditif, visuel et pour le langage pour les enfants de 4 ans) ;
- les accueils de loisirs ;
- etc.

Lieux spécialisés

Tous ces lieux proposent des prises en charge gratuites, financées par la Sécurité sociale.

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Centres de dépistage et de soins pour les enfants de 0 à 6 ans pour lesquels existe une inquiétude quant à leur développement. Les centres Médico-Psychologiques (CMP) lieux de consultation et de prise en charge des difficultés psychiques, rattachés à un hôpital.

Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP)

Lieux de consultation et de prise en charge des difficultés psychiques ou des troubles des apprentissages, rattachés à des associations.

La maison du bébé

Lieu d'accueil et de consultation pour les bébés et leurs parents jusqu'à 18 mois.

Les centres de dépistage des troubles autistiques (CDEA)

Les centres de dépistage des troubles visuels

Réseau périnatal Naître dans l'est francilien (NEF)

Réseau de médecins pour la prise en charge des enfants prématurés, grands prématurés en particulier.

Centre Simone Delthil

Dépistage des troubles sensoriels, des troubles du langage et des déficiences visuelles et auditives.

70-74 rue Ambroise Croizat - 93200 Saint-Denis
01 42 35 90 51

Adresses

TOUS HANDICAPS

CAMSP Les comptines

Cité des Cosmonautes
1 place Youri Gagarine - 93200 Saint-Denis
01 42 35 48 10 | campslescomptines.fr |
contact@campslescomptines.fr

Réseau périnatal Naître dans l'est francilien (NEF)

32 blvd Paul Vaillant Couturier - 93100 Montreuil
(consultations dans toute la Seine-Saint-Denis)
01 79 72 54 56 | perinat-nef.org |
contact@perinat-nef.org

TROUBLES PSYCHIATRIQUES, AUTISTIQUES, COGNITIFS (DONT TROUBLES DU LANGAGE)

La maison du bébé

2 rue du docteur Delafontaine - 93200 Saint-Denis
01 42 35 64 97 (pour bébés de 0 à 18 mois)

CMP Petite enfance Auguste Poullain

6 bis rue Auguste Poullain - 93200 Saint-Denis
01 42 22 19 51

CMP Franklin

4 rue Franklin - 93200 Saint-Denis
01 48 20 07 63

CMPP Camille Claudel

35 rue Danielle Casanova - 93200 Saint-Denis
01 42 43 90 51

CMPP Les trois rivières

1 bis rue du Plouich - 93200 Saint-Denis
01 48 29 51 11

TROUBLES DU LANGAGE

Centre Simone Delthil

70-74 rue Ambroise Croizat à Saint-Denis
01 42 35 90 51 | centre-delthil.fr

TROUBLES AUTISTIQUES

Hôpital Robert Debré

Service de psychopathologie de l'enfant
et de l'adolescent
8 boulevard Sérurier - 75019 Paris | 01 40 03 22 63
robertdebre.aphp.fr/consultation-enfant-rubrique
« psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent »

Centre hospitalier Jean Verdier (UNIDEP)

Prise en charge sur orientation
d'un professionnel de soins
Avenue du 14 juillet - 93140 Bondy
01 48 50 31 41

TROUBLES AUDITIFS

CAMSP Surdit   espoir 93

4 avenue de Verdun - 93130 Noisy-le-Sec
01 48 46 34 76 |
annemariejavouhey.asso.fr/camsp-espoir-93 |
campsespoir93@wanadoo.fr

TROUBLES DE LA VISION

Centre Simone Delthil

70-74 rue Ambroise Croizat - 93200 Saint-Denis
01 42 35 90 51 | centre-delthil.fr

Unit   fonctionnelle vision et cognition, fondation Rotschild

3 rue Andr   Dubois - 75019 Paris
01 48 03 66 20 | vision-et-cognition.com

Connaître et faire valoir ses droits



Quelles aides pour mon enfant ?

Des aides spécifiques existent pour les enfants en situation de handicap.

AIDES FINANCIÈRES

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Versée sans condition de ressources pour les enfants reconnus handicapés à plus de 80% par la CDAPH (et à ceux reconnus entre 50 et 79% sous certaines conditions : prise en charge en établissement, soins...). Base mensuelle : 132,21 € par mois 1/04/2019. Ce montant peut être complété en fonction des besoins de prise en charge de l'enfant (de 99,16 € [complément 1] à 1121,93 € [complément 6] supplémentaires par mois). Les familles monoparentales qui perçoivent l'AEEH et un complément (2 à 6) peuvent aussi avoir une « majoration pour parent isolé », en s'adressant à la CAF.

Depuis le 1/04/2019, une demande de majoration « parent isolé » peut être faite en plus du complément AEEH, auprès de la CDPAPH. Il faut pour cela assumer seul la charge effective et permanente de l'enfant handicapé. Le montant de la majoration (de 53,71€ à 442,08€ par mois) dépend de la catégorie dont dépend l'enfant en situation de handicap.

La prestation de compensation du handicap (PCH)

Somme attribuée sans tenir compte du revenu, pour compenser les surcoûts liés au handicap et à la perte d'autonomie dans plusieurs domaines : aide humaine, aménagement du logement / du véhicule, aides techniques, charges spécifiques (exemples : couches, départ en vacances, consultations de professionnels paramédicaux [psychologues, psycho-motriciens...]) non remboursées par la Sécurité sociale.

La PCH n'est pas cumulable avec les compléments d'AEEH. Elle est versée par les services du Conseil départemental sur facture, il faut donc avancer l'argent.



Attention !

Aucun remboursement ne sera fait pour des dépenses réalisées avant le dépôt de la demande de PCH (prendre, en date de référence, la date de notification de réception du dossier, envoyée par la MDPH).

L'allocation journalière de présence parentale (AJPP)

Prestation versée par la CAF aux parents qui cessent temporairement de travailler pour s'occuper d'un enfant de moins de 20 ans gravement malade, accidenté ou en situation de handicap. Pour en bénéficier, il faut s'adresser directement à la CAF (pas besoin de passer par la MDPH). La durée maximum de cette allocation est de 310 jours sur 3 ans.

Montant AJPP du 1/04/19 au 31/03/20 :
43,70€ couple – 51,92€ personne seule

CARTES

Carte d'invalidité

Pour les enfants reconnus handicapés à plus de 80%, elle donne la priorité dans les files d'attente, les transports en commun, etc., ainsi que des avantages fiscaux et des réductions (exemple : lieux culturels) pour l'enfant et son accompagnateur.

Carte de priorité

Pour les enfants reconnus handicapés à moins de 80% avec des difficultés à se tenir debout, elle donne la priorité dans les files d'attente, les transports en commun. Possibilité également, dans certains endroits, de bénéficier de tarifs réduits pour l'enfant et son accompagnateur.

Carte européenne de stationnement

Pour les personnes pouvant se déplacer très difficilement seules à pied, elle permet de se garer sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.



Carte mobilité inclusion

Remplace progressivement depuis le 1^{er} janvier 2017 les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle est accordée sous conditions et permet de bénéficier de certains droits notamment dans les transports. La CMI peut comporter trois mentions : « invalidité », « priorité », « stationnement ». Le type et le nombre de mentions indiquées sur la carte varient selon la situation du bénéficiaire.

La (CMI) se déploie progressivement sur tout le territoire au gré des nouvelles demandes ou des renouvellements de carte d'invalidité ou de priorité, à durée limitée.

Les anciennes cartes restent valables jusqu'à leur date d'expiration et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026 (pour les cartes permanentes).

La PCH et l'AAEH ne sont pas imposables ! Il ne faut pas les déclarer comme un revenu. Pour obtenir ces aides, il faut déposer un dossier de demande de compensation du handicap à la MDPH. Le dossier peut être retiré au CCAS ou téléchargé en ligne, sur le site de la MDPH. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de la MDPH ou de la CAF.

Connaître et faire valoir ses droits



Où trouver des conseils ?

POUR SE FAIRE AIDER À REMPLIR SON DOSSIER DE DEMANDE DE COMPENSATION DU HANDICAP

Le travailleur social qui vous suit

Le pôle social du CCAS

(permanences dédiées les mardis et jeudis)

POUR DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Service handicap assistance de l'APAJH

01 44 10 81 50 | apajh.org, rubrique handicap assistance

POUR DES INFORMATIONS JURIDIQUES

La Maison de la justice et du droit

Possibilité de demander un rendez-vous avec un avocat, une association ou le délégué du défenseur des droits.

Numéros d'urgence

Pour sourds et malentendants : 114

Aide aux aidants : 39 77

Enfance en danger : 119

Ressources utiles

Le guide de la personne handicapée 0-20 ans

Disponible en ligne sur place-handicap.fr

Stop-discrimination.gouv.fr

Site du gouvernement contre les discriminations

Sécurité sociale - service social de la CRAMIF

servicesocial-saintdenismediacom@cramif.cnamts.fr
01 83 72 61 70

Le mandat de protection future : vous pouvez réaliser un mandat de protection future. Ce mandat vous permet d'organiser à l'avance la protection de votre enfant lorsqu'il sera devenu majeur. Pour plus d'informations, contactez la Maison de la justice et du droit.

Adresses utiles

CCAS

Mairie (2^e étage)
2 place du Caquet - 93200 Saint-Denis
01 49 33 64 70

MDPH

Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie - 93000 Bobigny
01 43 93 86 86 | place-handicap.fr

CAF Saint-Denis

9 blvd de la Commune de Paris - 93200 Saint-Denis
0810 25 93 10 | caf.fr

Maison de la justice et du droit

16 rue des Boucheries 93200 Saint-Denis
01 83 72 24 93

Victime de discrimination ?

Saisissez le Défenseur des droits
Le Défenseur des droits est une institution chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. Si vous êtes victime ou témoin d'une discrimination, contactez le ou la Délégué.e du Défenseur des droits, qui tient une permanence hebdomadaire à la Maison de la justice et du droit.

Trouver un lieu d'accueil pour mon enfant



De 0 à 3 ans

Les crèches ou maisons du petit enfant peuvent accueillir votre enfant, même avec un handicap. Le signaler au moment de l'inscription permettra de tout mettre en oeuvre pour créer des conditions d'accueil compatibles avec le handicap.

La liste des crèches est disponible sur le site internet de la ville de Saint-Denis : ville-saint-denis.fr

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas inscrire votre enfant dans un lieu d'accueil collectif, vous pouvez faire appel aux assistantes maternelles agréées.

Certaines assistantes maternelles ont été formées pour recevoir des enfants en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier de cette prise en charge, contactez la puéricultrice du centre de PMI le plus proche de votre domicile.

Les lieux de prises en charge spécialisées et de soins

Les CAMSP et les CMP proposent des prises en charge pour des soins de quelques heures par semaine lorsque le handicap le nécessite.

Adresses

CAMSP Les comptines

Cité des Cosmonautes
1 place Youri Gagarine - 93200 Saint-Denis
01 42 35 48 10 | campslescomptines.fr |
contact@campslescomptines.fr

CAMSP Surdit  espoir 93

4 avenue de Verdun - 93130 Noisy-le-Sec
01 48 46 34 76 | campsespoir93@wanadoo.fr |
annemariejouhavey.asso.fr/camsp-espoir-93

CMP Auguste Poullain

6 bis rue Auguste Poullain   Saint-Denis
01 48 23 68 10



Scolariser mon enfant



La scolarisation en milieu ordinaire

La loi du 11 février 2005 pose le principe de l'intégration en milieu ordinaire : tout enfant doit être inscrit à l'école de son quartier, quel que soit son handicap. Des mesures d'aménagements pédagogiques peuvent être proposées à l'aide du Plan d'aménagement pédagogique (PAP) pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève rencontrant des difficultés (liées ou non à un handicap).

Si nécessaire, pour les enfants porteurs de handicap, des mesures spécifiques relevant de la MDPH peuvent être adoptées en plus des mesures d'aménagements pédagogiques : un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) est réalisé, en associant les parents. Les enseignants **référénts handicaps** coordonnent l'élaboration et le suivi de ce PPS et sont des contacts privilégiés pour les familles.

En fonction des besoins de l'enfant, le PPS peut prévoir :

- l'achat de mobilier scolaire adapté (ce n'est pas la famille qui paie)
- le recours à un Auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou un Accompagnant des enfants en situation de handicap (AESH) pour un certain nombre d'heures, pour aider l'enfant dans sa scolarisation.
- une scolarisation selon des modalités particulières :
 - scolarisation à temps partiel
 - scolarisation en classe adaptée : Unité localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) à l'école, au collège et au lycée.
 - externalisation d'unités d'enseignement (UE) d'établissements médico-sociaux dans les établissements scolaires.
 - création d'UEMA Unité d'Enseignement en

maternelle pour l'autisme, et des UEEA pour l'élémentaire.

- le recours à un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : ces équipes pluridisciplinaires interviennent pour apporter un soutien spécifique à l'enfant, dans ses différents lieux de vie (école et domicile, principalement). Il y a des SESSAD spécialisés par type de handicap qui peuvent s'appeler différemment (SSEFS, SAAAS, SSAD) mais le principe reste le même.
- l'orientation en établissement médico-social (voir p. 18 : la scolarisation en établissement médico-social).

Consultez le carnet d'adresse (p.53)

Le PPS doit être validé par la CDAPH, après examen par l'équipe de la MDPH. Il est donc nécessaire d'avoir une notification de la MDPH pour bénéficier d'un AVS, d'un SESSAD ou d'une orientation spécifique (ULIS, établissement médico-social). Des aménagements pour les examens peuvent être aussi réalisés en s'adressant à un médecin désigné par la CDAPH.

Adresses

MDPH

Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie - 93000 Bobigny
01 43 93 86 86 | place-handicap.fr

Enseignants référents handicap Circonscriptions Saint-Denis 1, 2 et 3

Inspection de l'Éducation nationale
39 boulevard Ornano - 93200 Saint-Denis
01 42 43 10 07

Ressources

Aide handicap école

Numéro azur 0 800 730 123 |
aidehandicapecole@education.gouv.fr

La scolarisation des élèves en situation de handicap ou à besoins spécifiques

Établissements spécialisés, unités d'enseignement et formation des enseignants spécialisés.

01 43 93 73 95 | ce.0931034u@ac-creteil.fr

Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire.

01 43 93 74 18 | ce.0931904p@ac-creteil.fr |
education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-
eleves-en-situation-de-handicap.html

La scolarisation à domicile

Vous pouvez scolariser votre enfant à domicile, par choix ou faute d'inscription dans un établissement scolaire.

Vous pouvez contacter :

- Le CNED (Centre national d'enseignement à distance)

Possibilité d'inscription gratuite dans les « classes complètes à réglementation », après avis favorable du Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN).

Plus d'information sur le site internet cned.fr ou au 05 49 49 96 96, et en contactant l'Inspection de l'Éducation nationale à Saint-Denis

- L'association « Votre école chez vous », qui fait intervenir des professeurs au domicile de l'enfant.

29 rue Merlin - 75011 Paris
vecv.org | 01 48 06 77 84

Les lieux de soins et de prise en charge sur le temps scolaire

Les besoins de l'enfant peuvent nécessiter des prises en charge spécifiques pendant le temps scolaire, qui peuvent être assurées par :

Réseau d'aides spécialisée aux élèves en difficulté (RASED)

Aides sur le temps scolaire assurées à l'école par des enseignants spécialisés et possibilité de suivi psychologique, pour des élèves de maternelle et d'élémentaire en grande difficulté (avec ou sans handicap). Un suivi en RASED se fait sur proposition de l'enseignant.

Jardin d'enfants thérapeutique (JET)

Prise en charge à l'école sur le temps scolaire par des professionnels de l'intersecteur de pédopsychiatrie, pour des enfants en crise passagère ou en souffrance psychique et dont les comportements posent problème. Un suivi en JET ne concerne pas que des enfants handicapés. Il y a deux JET à Saint-Denis, un pour les élèves de maternelle et un pour les élèves d'élémentaire. L'admission au JET se fait par l'intermédiaire d'une consultation au CMP Franklin.

CMP

Lieu de consultation et de prise en charge psychologique.

CMPP

Lieu de consultation et de prise en charge psychologique et pédagogique.

Scolariser mon enfant



Un dispositif spécifique de prise en charge des enfants autistes existe au CMPP Camille Claudel, pour des enfants suivis par ce CMPP.

Adresses

CMP Franklin

4 rue Franklin à Saint-Denis
01 48 20 07 63

CMPP Camille Claudel

35 rue Danielle Casanova à Saint-Denis
01 42 43 90 51

CMPP Les trois rivières

1 bis rue du Plouich à Saint-Denis
01 48 29 51 11

CMP Poullain

6 bis, rue Auguste Poullain - 93200 Saint-Denis
01 48 22 19 51

Les séjours de répit et l'accueil temporaire

Des mesures d'accueil temporaire (maximum 90 jours par an) peuvent être notifiées par la MDPH, pour apporter du répit aux familles (quelle que soit la prise en charge qui existe par ailleurs). Il faut bien le spécifier dans le dossier de demande MDPH.

L'accueil temporaire se fait avec ou sans hébergement, à temps complet ou à temps partiel. Il peut prendre la forme d'un séjour en établissement, d'un séjour de répit... Pour les enfants, la prise en charge est gratuite (financement à 100% par la Sécurité sociale).

La scolarisation en établissement médico-social

Lorsque le handicap et les besoins de l'enfant le nécessitent, le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) prévoit une orientation en établissement médico-social. Cela se traduit par une notification d'orientation de la MDPH vers des établissements de type Institut médico-Educatif (IME), Institut d'éducation motrice (IEM), Institut éducatif thérapeutique et pédagogique (ITEP).

Chaque notification d'orientation s'accompagne d'une liste d'établissements correspondant au handicap de l'enfant et qu'il faut contacter.



Attention !

Votre enfant n'aura pas de place en établissement médico-social sans notification mais une notification ne vaut pas une admission automatique en établissement.

Il est donc important d'anticiper et de prévoir des prises en charge temporaires et complémentaires pour assurer le temps de la transition (accueil temporaire, service spécialisé à domicile, associations, etc.)

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



LOISIRS et VACANCES

Les loisirs au quotidien

Les accueils de loisirs de Saint-Denis prennent en charge les enfants porteurs de handicap. Un protocole d'accueil est mis en place avec le service et la famille pour déterminer dans quel cadre l'enfant sera accueilli : de manière classique avec le même encadrement que les autres enfants ou de manière renforcée.

Partir en vacances dans les centres de vacances de la ville

Les séjours organisés dans les centres de vacances municipaux sont ouverts aux enfants en situation de handicap. Il est important de signaler le handicap de l'enfant au moment de l'inscription pour que l'équipe d'animation puisse en tenir compte dans la préparation et le déroulement du séjour.

Plus d'informations : Accueil enfance - mairie (1^{er} étage) 2 place du Caquet - 93200 Saint-Denis
01 49 33 70 94 | enfance.accueil@ville-saint-denis.fr

Partir en vacances en séjour spécialisé

Des séjours adaptés existent pour les différents types de handicaps. Voici quelques organismes de séjours adaptés :

Les éclaireuses éclaireurs de France

12 place G. Pompidou - 93167 Noisy-le-Grand cedex
01 48 15 17 66 | eedf.fr | accueil.national@eedf.asso.fr

APF France handicap

Service APF Evasion
17 boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris
01 40 78 56 63 | apf-evasion.org

La Fédération des APAJH

Tour Maine Montparnasse
33 av. du Maine, boîte aux lettres 35 -
75755 Paris cedex 15
01 44 10 23 40 | handicap-vacances.org |
vacances@apajh.asso.fr

Tes vacances

Séjours adaptés pour adolescents et adultes avec autisme

26 avenue des tilleuls - 95190 Goussainville
09 52 03 17 41 | 07 52 02 75 30 | tes-vacances.org
contact@tes-vacances.org

Top Gan Club

Organisme de vacances et de loisirs souhaitant intégrer des enfants autistes dans ses séjours de vacances ordinaires

18-26 rue Goubet - 75019 Paris
01 42 41 17 16 | topgan.org | contact@topgan.org

Relais Ile-de-France

Accès aux loisirs pour jeunes et adultes en situation de handicap à partir de 14 ans.

15, rue du Pôle Nord 75018 Paris | 09 54 54 25 14 ou
01 42 23 52 21

Partir en vacances en famille

Tourisme et handicaps

Label qui identifie les lieux proposant une offre adaptée aux différents types de handicaps.

15 avenue Carnot - 75017 Paris
01 44 11 10 41 | tourisme-handicaps.org |
tourisme.handicaps@club-internet.fr

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



Réseau Passerelles

Réseau qui propose :

- des séjours de vacances familiaux en Village de vacances, résidences ou campings avec équipe spécialisée sur place
- un accompagnement dans la préparation de séjours à la carte

02 22 66 97 90 | reseau-passerelles.org | contact@reseau-passerelles.org

Les aides financières

Pour le départ en vacances

Les séjours adaptés sont souvent très coûteux, mais des aides financières existent :

- La PCH « charges exceptionnelles et spécifiques » : à demander auprès de la MDPH, attention aux délais
- Les aides aux projets vacances de l'APF France handicap en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV). Pour personnes avec handicap moteur ou polyhandicap. Plus d'informations auprès de la délégation départementale de l'APF France handicap.
- Les aides aux projets vacances de l'UNAPEI en partenariat avec l'ANCV. Pour personnes porteuses de handicap mental. Plus d'informations auprès de l'association locale de l'UNAPEI.
- Les aides des comités d'entreprise : se renseigner sur son lieu de travail
- Les aides de Jeunesse au plein air, sous condition de ressources.
- L'aide aux vacances enfants (AVE) attribuée par la CAF 93 bonifiée pour les titulaires de l'AAEH

Plus d'informations :
01 44 95 81 28 | jpa.asso.fr

SPORT

L'accueil dans les équipements sportifs municipaux

Les personnes en situation de handicap doivent être accueillies dans toutes les structures ouvertes au public comme tout un chacun.

Office des Sports de Saint-Denis

Il propose des activités pour les personnes en situation de handicap et/ou les oriente vers les associations sportives à même de les accueillir.
34, rue de la Boulangerie | 09 51 63 44 47
ou 06.85.47.95.98 | ods93200@gmail.com | officesports93.fr

L'association la Dionysienne

Accueille des enfants porteurs d'un handicap mental ou sensoriel pour des initiations au trampoline. Tous les mercredis après-midi au Palais des sports.
0672579374 | christian_jamar@yahoo.fr

Deux fédérations sportives existent pour concilier sport et handicap :

La fédération française handisport

Pour les personnes avec handicap moteur ou sensoriel.
42 rue Louis Lumière - 75020 Paris | 01 40 31 45 00 | handisport.org | accueil@handisport.org

Comité départemental de la fédération française de sport adapté

Pour les personnes avec handicap mental ou psychique
CDOS 93 | 32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75 | sportadapte93.org

Fédération sportive et gymnique du travail

16 avenue Paul Éluard - 93000 Bobigny
01 48 31 12 59 | fsgt.org

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



CULTURE

Assister à des manifestations culturelles

Guide de l'accessibilité des lieux culturels en Seine-Saint-Denis. Disponible sur seine-saint-denis.fr, rubrique solidarités, handicap »

À Saint-Denis

Cinéma l'Écran

Séances organisées avec audio-description et sous-titrages pour sourds et malentendants ; dispositif de boucle magnétique et accessibilité au handicap moteur. Plus d'informations sur les séances accessibles en s'abonnant à la newsletter ou par téléphone.

Séances ciné-ma différence : accueil bienveillant avec l'appui de bénévoles pour permettre à toutes et tous de partager le plaisir du cinéma. Séances tous les deux mois, prix unique 4€.

14 passage de l'Aqueduc

01 49 33 66 88 | lecranstdenis.org

Théâtre Gérard Philipe

Représentations en audiodescription et visites tactiles. Accessibilité au handicap moteur.

Représentations en LSF et boucle magnétique dans la salle principale. Possibilité pour les Dionysiens d'être raccompagnés à leur domicile certains soirs après la représentation.

59 boulevard Jules Guesde |

01 48 13 70 00 | theatregerardphilipe.com

Référente handicap : Roxane Jovani | 01 48 13 70 07 | r.jovani@theatregerardphilipe.com

Musée d'art et d'histoire

Jardin des cinq sens pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Un exemplaire du poème *Liberté* de Paul Eluard en braille.

Des visites-ateliers personnalisés de groupes, institutions ou en famille – sur réservation.

22 bis, rue Gabriel Péri | 01 83 72 24 55

musee@ville-saint-denis.fr

Académie Fratellini

Accessibilité de l'ensemble du site aux handicaps moteurs. Si possible, prévenir avant votre venue afin de vous accueillir au mieux.

1-9 rue des Cheminots

01 49 46 00 00 | academie-fratellini.com

Basilique de Saint-Denis

Visites conférences, visites-ateliers, visites tactiles, visites en langue des signes... Privilégier la visite en groupe, mais visite individuelle en visite libre possible en fonction des contraintes d'accessibilité.

01 49 21 14 87 | Informations et réservations :

sylvie.koch@monuments-nationaux.fr

Ailleurs

Accès culture

Rend des spectacles accessibles aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes, malvoyantes.

Liste des spectacles disponible sur :

01 53 65 30 74 | accessculture.org/spectacles |

communication@accessculture.org

Retour d'images

Centre de ressources cinéma et handicap.

7 rue du général Guilhem

75011 Paris (visites sur rendez-vous)

09 60 14 77 16 ou 07 63 08 98 79 |

retourimage.eu | mail.retourimage@gmail.com

Soigner mon enfant dans un lieu adapté



Consultations tous publics

Le premier contact reste la médecine de ville ou les centres municipaux de santé (CMS). Le CMS les Moulins est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les CMS sont équipés de boucles magnétiques pour les personnes malentendantes (avec ou sans appareil auditif).

Adresses

CMS Les Moulins

40 rue Auguste Poullain
01 83 72 20 10

CMS Cygne

6 rue du Cygne
01 83 72 20 20

CMS Barbusse

14 rue Henri Barbusse
01 49 33 70 70

CMS Plaine

153 avenue du président Wilson
01 83 72 20 00

Santé buccodentaire

Réseau Rhapsodif

Pour l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap.

rhapsodif.com/dyn/index.php

Consultations en langue des signes

Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière
Unité Informations et Soins des Sourds
47/83 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
01 42 16 14 70 ou (par SMS) 06 33 08 13 12 |
accueil.sourds@psl.aphp.fr

Institut mutualiste Montsouris

42 boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 56 61 62 63 | imm.fr, rubrique consultations,
info handicap

Ressources

Guide santé en BD

Un guide santé adapté aux personnes en situation de handicap mental ou présentant des troubles autistiques.

À consulter sur santebd.org



Se déplacer avec mon enfant



En transports en commun

Toutes les informations sur l'accessibilité des transports en commun en Île-de-France sont disponibles sur vianavigo.com/accessibilite ou par téléphone au 09 70 81 83 85. La RATP met en place des mesures pour faciliter l'accessibilité des transports en commun aux personnes avec un handicap sensoriel. Concernant le handicap moteur, et plus particulièrement les personnes en fauteuil roulant :

Métro

Seule la ligne 14 est entièrement accessible. Sur la ligne 13, les stations Porte de Paris et Saint-Denis Université sont équipées d'un ascenseur (mais avec besoin d'accompagnement pour monter dans la rame depuis le quai).

RER

De plus en plus de stations sont rendues accessibles (à Saint-Denis : la Plaine-Stade de France et Stade de France – Saint-Denis). Guide pratique pour prendre le RER disponible sur : ratp.fr (rubrique se déplacer, accessibilité) ou auprès de la mission accessibilité de la RATP.

Bus

Lignes accessibles à Saint-Denis :
139, 153, 170, 239, 253, 255, 302, 361, 512

Tramway

Toutes les lignes de tramway sont accessibles. À Saint-Denis : T1, T5, T8.
ratp.fr

Mission accessibilité

19 place Lachambaudie - 75570 Paris cedex 12
mission.accessibilite@ratp.fr

En transport à la demande

PAM 93

Service de transport à la demande pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité (et résidant en Seine-Saint-Denis).
09 88 99 93 93 ou 01 49 90 40 30 | pam93.info | contact@pam93.info
Attention à bien réserver son transport à l'avance.

Service Horizon

Service de taxi spécifique des taxis G7 pour les personnes à mobilité réduite.
01 47 39 00 91 | taxisg7.fr, rubrique decouvrez-nos-services-taxis

En voiture

Des aides financières existent pour faire aménager son véhicule (PCH – aménagement du véhicule). Elles doivent être demandées auprès de la MDPH. Seule la carte européenne de stationnement permet de se garer sur les places réservées. Pour trouver une place de stationnement réservée à un endroit donné : parking.handicap.fr
Site de location de véhicules PMR entre particuliers pour louer des véhicules adaptés : wheeliz.com

En train

Le service « Accès Plus » de la SNCF garantit l'accueil en gare et l'accompagnement jusqu'au train pour les personnes handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité, carte de priorité ou carte de stationnement (fonctionne pour les trajets nationaux au départ de Paris ainsi que sur quelques gares de Transilien).
Pour en bénéficier, contacter Accès Plus au moins 48 h avant le départ au 0 890 640 650 ou par courriel : accesplus@sncf.fr ou sur le site internet de la SNCF : oui.sncf/guide/accessibilite

Se loger



Pour accéder à un logement social

Le handicap constitue un critère de priorité pour l'accès à un logement social. Vous pouvez enregistrer votre demande en ligne sur demande-logement-social.gouv.fr
Service municipal du logement
5-7 allée des Six Chapelles - 93200 Saint-Denis
01 49 33 70 50

Pour adapter son logement

Des aides financières existent pour adapter son logement, en fonction de sa situation (propriétaire, locataire parc privé, locataire logement social...).

Pour s'informer sur les aides existantes

Guide réalisé par le ministère du développement durable : *Personnes handicapées, l'accessibilité au logement*.
Disponible sur : ecologie.gouv.fr/laccessibilite-du-logement

Association départementale d'information sur le logement (ADIL 93)

Permanences une fois par mois à la Maison de la justice et du droit de Saint-Denis
16 rue des Boucheries - 93200 Saint Denis
01 83 72 24 93 | 01 48 51 17 45 | adil93.org | adil93@wanadoo.fr



Attention !

Certaines aides, comme la PCH – aide à l'aménagement du logement, fonctionnent sur remboursement de factures. Il faut donc avancer l'argent. Concernant la PCH, pour pouvoir être remboursé, il faut déposer le dossier avant de commencer les travaux. On peut commencer les travaux dès qu'on a reçu l'accusé de réception du dossier. Ils seront remboursés sur la base des factures à conserver, quand la notification d'acceptation de la demande aura été envoyée.



Être soutenu et s'entraider



Face au handicap, il est important de ne pas rester seul. De nombreux sites et lieux existent pour obtenir des informations. Il est aussi possible de se tourner vers les associations, pour obtenir de l'aide, rencontrer des pairs, s'engager pour les droits des personnes en situation de handicap.

Voici quelques adresses par type de handicaps. La liste n'est pas exhaustive.

Soutien aux parents et aux proches

Maison des parents

Possibilité d'entretiens individuels et groupe de parole sur le handicap une fois par mois (consulter le programme sur le site de la ville).
29 rue Gabriel Péri - 93200 Saint-Denis
01 49 33 68 55 | maison.desparents@ville-saint-denis.fr

Relais des aidants

Service d'écoute et d'accompagnement.
50 rue Richard Gardebled - 93110 Rosny-sous-Bois
01 79 64 48 99 | lerelaisdesaidants.fr | contact@lerelaisdesaidants.fr

Association nationale de soeurs et frères de personnes Handicapées

Possibilité de participer à des groupes de paroles.
89 rue Mademoiselle - 75015 Paris
asfha.net | asfha@club-internet.fr

Ressource

La Maison des aidants

Site ressource pour les aidants familiaux.
lamaisondesaidants.com | la.maisondesaidants@orange.fr

TOUS HANDICAPS ET HANDICAPS RARES

Centre de ressources multihandicap

Information et soutien pour les personnes en situation de handicap, leurs proches, les professionnels et les bénévoles qui les accompagnent.
43 avenue de l'Observatoire - 75014 Paris
01 53 10 37 37 | crmh.fr | contact@crmh.fr

Association nationale pour les personnes sourd aveugles (ANPSA)

Pour les personnes concernées par ce double handicap.
153 boulevard Brune - 75014 Paris
01 46 27 48 10 | anpsa.fr

Centre national de ressources pour les handicaps rares Robert Laplane

Pour les personnes sourdes ou ayant un trouble du langage complexe avec déficiences associées.
33 rue Daviel - 75013 Paris
01 45 89 13 16 | centreressourceslaplane.org | secretariat@crlaplane.org

Centre de suivi et d'insertion pour l'enfant avec lésion cérébrale acquise

Pour les enfants et adolescents porteurs de lésions acquises. Également lieu ressource pour les professionnels.
Les hôpitaux de Saint-Maurice
12/14 rue Val d'Osne 94410 Saint-Maurice
01 43 96 65 00 (équipe enfants) | 01 43 96 65 37 (équipe adolescents) | hopitaux-saint-maurice.fr | csi@hopitaux-st-maurice.fr

Ressources

Handicap.gouv.fr

Site gouvernemental d'information sur le handicap.

Hyzy.org

Magazine référence pour les parents d'enfants handicapés : disponible en ligne et en version papier.

Être soutenu et s'entraider



Orpha.net

Site ressource pour les maladies rares (disponible en plusieurs langues, dont le français).

APF France handicap

Association nationale reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.
Délégation de Seine-Saint-Denis
17 rue des Berges - 93500 Pantin
01 48 10 25 35 | blogduterritoiregrandparis.blogs.apf.asso.fr | dd.93@apf.asso.fr

HANDICAP MOTEUR (ET POLYHANDICAP)

J'accède

Association pour l'accessibilité des établissements recevant du public. Elle répertorie les lieux accessibles. Elle a créé une application disponible sur smartphone et ordinateur pour répertorier les lieux accessibles, alimentée par les usagers.
10 passage Turquetil - 75011 Paris
01 43 71 98 10 | jaccede.com | contact@jaccede.com

Ressource

Faire-face.fr

Magazine mensuel de l'APF France handicap, existe aussi version papier.

HANDICAP AUDITIF

Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (UNISDA)

Regroupe les principales associations représentatives des personnes sourdes et malentendantes, tous modes de communication confondus.
37-39 rue Saint-Sébastien - 75011 Paris
01 44 07 22 59 | unisda.org | contact@unisda.org
Parmi les associations membres de l'UNISDA, la plus proche de Saint-Denis est :

Le mouvement des sourds de France (MDSF)

Oeuvre pour l'usage de la langue des signes française.

18 avenue Gabriel Péri - 93400 Saint-Ouen | mdsf.org | mdsf-lsf@wanadoo.fr

La surdité de l'enfant

Guide de l'INPES, collection Varia. Guide pratique à l'usage des parents.
Disponible sur inpes.sante.fr

Ressources

Surdi.info

Centre national d'information sur la surdité.

Websourd.net

Magazine d'informations, entièrement disponible en LSF.

Echo-magazine.org

Magazine mensuel d'informations.

HANDICAP VISUEL

Association Valentin Haüy

Association de défense des droits des personnes déficientes visuelles.
Comité Valentin Haüy Paris / Île-de-France
3 rue Jacquier - 75014 Paris
01 40 44 88 00 | parisiledefrance.avh.asso.fr
Permanences hebdomadaires et cours de braille le jeudi à la Maison de la vie associative
19 rue de la Boulangerie - 93200 Saint-Denis
01 83 72 20 40

Association nationale des parents d'enfants aveugles

Pour les familles de personnes aveugles ou malvoyantes.
12 bis rue de Picpus - 75012 Paris
01 43 42 40 40 | anpea.asso.fr

Ressource

Handicapzero.org

Magazine d'informations.

HANDICAP MENTAL, COGNITIF

Association Trisomie 21 Seine-Saint-Denis

Pour l'insertion des personnes porteuses de trisomie 21.
7 place Bertie Albrecht - 93100 Montreuil
01 48 57 66 86 | trisomie21-93.org | contact@trisomie21-93.org

Fédération française des Dys

Fédération nationale pour les troubles cognitifs spécifiques, les troubles du langage et des apprentissages.
ffdys.com

En Seine-Saint-Denis :

Association avenir dysphasie

01 48 50 70 63 | aad.parisregionest@laposte.net

UNAPEI

Fédération d'associations pour les personnes handicapées mentales.
15 rue Coysevox - 75018 Paris
01 44 85 50 50 | unapei.org | public@unapei.org

Ressource

Guide de l'INPES

Troubles « dys » de l'enfant. Guide Ressources pour les parents
Disponible sur inpes.sante.fr

HANDICAP PSYCHIQUE

UNAFAM

Pour les personnes avec un handicap psychique.
unafam.org
Délégation départementale :

EPS ville-Evrard

202 av. Jean Jaurès - 93330 Neuilly-sur-Marne
01 43 09 30 98 | unafam93.org | 93@unafam.org

La Trame

Lieu d'accueil et d'échange pour les personnes en souffrance psychique et sociale, leurs proches et les

professionnels du nord-ouest de la Seine-Saint-Denis.
20 rue de Toul - 93200 Saint-Denis
| 01 70 32 22 53 | latrame.aplainevie@lamayotte.fr |
latrame93.wordpress.com

Ceapsy Île-de-France

Lieu d'écoute, d'information et de conseil personnalisé auprès des personnes vivant avec des troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels.
11 rue Cabanis - 75014 Paris | 01 45 65 76 77 |
ceapsy-idf.org | contact@ceapsy-idf.org

AUTISME

Centre ressources autisme Île-de-France (CRAIF)

Lieu d'accueil et d'information pour les personnes concernées par l'autisme et les troubles du spectre autistiques / troubles envahissants du développement.
6 Cour Saint-Eloi - 75012 Paris
01 49 28 54 20 | craif.org | contact@craif.org

Association All inclusive

Pour l'inclusion dans le domaine du sport, le soutien et l'accompagnement des parents d'enfants en situation d'autisme, TDa, et Dys.
allinclusive.autisme@gmail.com

Association Myriam 93

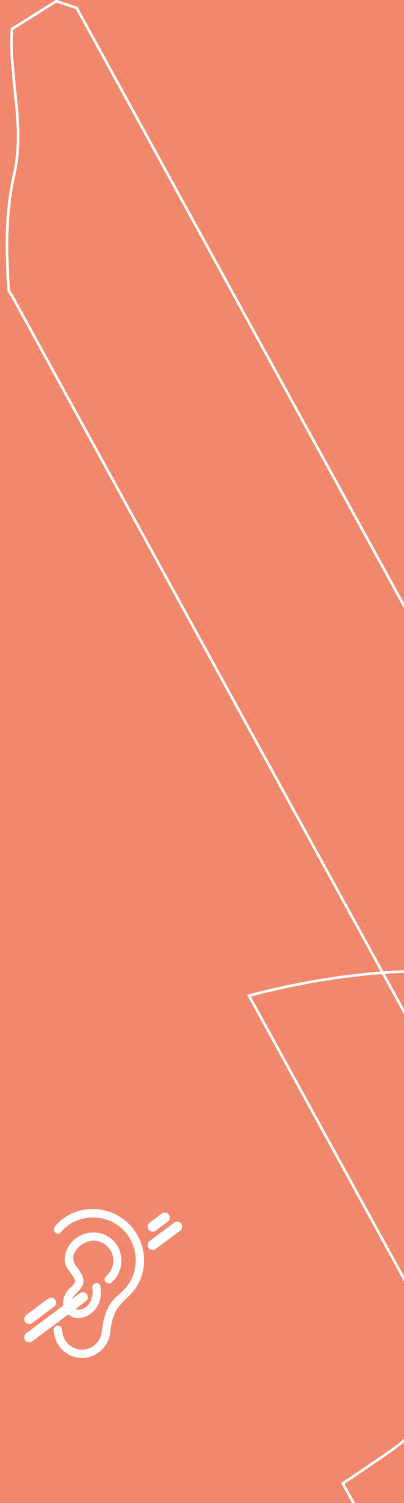
Activités éducatives, culturelles et sociales visant l'autonomie et l'insertion des enfants TSA.
association.myriam93@gmail.com

Le silence des justes

11 rue de la Confluence - 93200 Saint Denis
01 48 20 90 10 | lesilencedesjustes.fr |
direction-at@lesilencedesjustes.fr

Vaincre l'autisme

51 rue Servan - 75011 Paris
01 47 00 47 83 | vaincrelautisme.org





20 ans et plus



Repérer et diagnostiquer



Lieux généralistes

La survenue d'un handicap chez l'adulte est souvent liée à l'apparition d'une maladie invalidante (liée ou non au vieillissement) ou à un accident grave. Dans certains cas, des handicaps présents depuis l'enfance ne sont diagnostiqués qu'à l'âge adulte. En cas de doute, ne pas hésiter à en parler à son médecin généraliste ainsi qu'à des spécialistes de la médecine de ville (en libéral ou en centre municipal de santé) tels que des ophtalmologues, des ORL, des orthophonistes...

Lieux spécifiques par type de handicap

TROUBLES AUDITIFS

En cas de perte de l'audition, il faut se tourner vers un ORL. À Saint-Denis, vous pouvez vous adresser :

Aux ORL exerçant en libéral

Service ORL de l'hôpital Delafontaine

2 rue du docteur P. Delafontaine - 93200 Saint-Denis
01 42 35 60 00 | ch-stdenis.fr |
hsd-direct@ch-stdenis.fr

TROUBLES DE LA VISION

En cas d'apparition de ces troubles, le premier interlocuteur à consulter est l'ophtalmologue.

Des unités plus spécialisées existent également :

Unité fonctionnelle vision et cognition, fondation Rothschild

48 avenue Mathurin Moreau - 75019 Paris
01 48 03 66 20 | vision-et-cognition.com

Les Quinze-vingts, centre hospitalier national d'ophtalmologie

28 rue de Charenton - 75571 Paris cedex 12
01 40 02 15 20 | quinze-vingts.fr

AUTISME

Plateforme TND 93

1 r. du Rome - 93110 Rosny-sous-bois | 01 78 90 55 00 |
pco-pdap93@apf.asso.fr | plateformeestnd93.fr

Centre de diagnostic et d'évaluation de l'autisme pour les adultes (CDEAA)

Centre de diagnostic spécifique pour les adultes.
Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière
47/83 boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris cedex 13
01 42 16 17 11 | maladiessystemenerveux-psl.aphp.fr,
rubrique département de psychiatrie adulte

TROUBLES PSYCHIATRIQUES

S'adresser au centre-médico-psychologique pour adultes, habitant à Saint-Denis dans les quartiers :

CENTRE, NORD, EST

CMP Auguste Poullain

6 rue Auguste Poullain - 93200 Saint-Denis
01 48 23 68 10

LA PLAINE ET PLEYEL

CMP Saint-Ouen

9 rue de l'Alliance - 93400 Saint-Ouen
01 40 10 89 40

Connaître et faire valoir ses droits



Quelles aides pour vivre avec mon handicap ?

Des aides spécifiques existent pour les personnes en situation de handicap.

AIDES FINANCIÈRES

L'Allocation adulte handicapé (AAH)

Pour les adultes reconnus handicapés à plus de 80% ou « entre 50 et 79% et ayant une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi », et dont les ressources ne dépassent pas un certain montant. Le montant maximal de l'AAH est, en 2022, de 903,60 € par mois. L'AAH est un minimum social :

si la personne bénéficiaire touche d'autres revenus (salaire ou pension d'invalidité, par exemple), le montant mensuel de l'AAH sera réduit de telle sorte que l'ensemble des revenus perçus ne dépassera pas 903,60 € mensuels.

Le complément de ressources ou la majoration pour la vie autonome

Pour les personnes touchant l'AAH et étant reconnues handicapées à plus de 80%.

- Le complément de ressources s'élève, en 2015, à 179,31 € par mois. Il concerne les personnes de 20 à 60 ans sans activité professionnelle depuis au moins un an et avec une capacité de travail limitée (reconnue par la CDAPH).
- La majoration pour la vie autonome s'élève, en 2015, à 140,77 € par mois. Elle concerne les personnes sans activité professionnelle qui touchent une aide au logement.

Elle est automatiquement versée par la CAF aux personnes qui peuvent en bénéficier. On ne peut pas cumuler complément de ressources et majoration pour la vie autonome.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Somme attribuée sans tenir compte du revenu, pour compenser les surcoûts liés au handicap et à la perte d'autonomie dans plusieurs domaines : aide humaine, aménagement du logement / du véhicule, aides techniques, charges spécifiques (exemples : couches, départ en vacances). Elle est versée sur facture, il faut donc avancer l'argent.



Attention !

Aucun remboursement ne sera fait pour des dépenses réalisées avant le dépôt de la demande de PCH (prendre, en date de référence, la date de notification de réception du dossier, envoyée par la MDPH)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les parents en situation de handicap bénéficiant de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ont droit à une aide pour la prise en charge des besoins relatifs aux actes quotidiens liés à la parentalité.

Il s'agit des besoins en aide humaine et en aides techniques, ainsi qu'à ceux liés à la préparation des repas et à la vaisselle.

Les montants forfaitaires mensuels accordés varient selon l'âge de l'enfant :

Pour le besoin d'aide humaine (rémunération d'un intervenant pour réaliser certaines tâches quand les enfants ne sont pas autonomes pour les gestes du quotidien, notamment) :

- 900 € pour un enfant de moins de 3 ans,
 - 1350 € pour les familles monoparentales,
 - 450 € pour un enfant entre 3 et 7 ans,
 - 675 € pour les familles monoparentales.
- pour le besoin d'aides techniques (achat de matériel spécialisé de puériculture, par exemple) :
- 1400 € à la naissance de l'enfant ;
 - 1200 € à son 3^e anniversaire ;
 - 1000 € à son 6^e anniversaire.

Connaître et faire valoir ses droits



La pension d'invalidité

Cette aide ne dépend pas de la MDPH. Elle est versée par l'Assurance maladie aux personnes reconnues « inaptes au travail » du fait d'un accident ou d'une maladie invalidante d'origine non professionnelle et ayant travaillé au moins 800 heures au cours des 12 derniers mois ayant précédé le constat d'invalidité.

Plus de renseignements :

3646 | ameli.fr, rubrique votre caisse, droits et démarches, par situation médicale »

Point d'accueil à Saint-Denis :

CPAM

31 rue du Landy

Aides avec la mutuelle

Certaines mutuelles offrent des prises en charge complémentaires. Se renseigner auprès de votre mutuelle une fois le handicap reconnu (par le versement d'une pension d'invalidité ou par une notification MDPH).

Handicap ou dépendance, PCH ou APA ?

Les personnes ayant droit à la PCH sont les personnes dont le handicap a été reconnu avant 60 ans (ou dans le cadre de leur activité professionnelle) et qui font une première demande avant 75 ans. Les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie (non reconnues handicapées avant) n'ont pas le droit à la PCH mais à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Cette allocation permet de financer un certain nombre d'heures d'intervention à domicile ou une prise en charge en établissement. Elle est plus ou moins élevée selon le niveau d'autonomie et les ressources de la personne.

CARTES

Carte d'invalidité

Pour les personnes reconnues handicapées à plus de 80%, elle donne la priorité dans les files d'attente, les transports en commun, etc, ainsi que des avantages fiscaux (une demi-part supplémentaire dans la déclaration de revenus) et des réductions pour soi et pour son accompagnateur, dans les lieux culturels par exemple.



Attention :

la pension d'invalidité et la carte d'invalidité sont deux aides différentes, elles ne sont pas automatiquement liées et elles ne donnent pas les mêmes droits (par exemple, la pension d'invalidité ne donne pas droit à une demi-part supplémentaire dans la déclaration de revenus).

Carte de priorité

Pour les personnes reconnues handicapées à moins de 80% avec des difficultés à se tenir debout, elle donne la priorité dans les files d'attente, les transports en commun, etc.

Carte européenne de stationnement

Pour les personnes pouvant se déplacer très difficilement seules à pied, elle permet de se garer sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Carte mobilité inclusion

Elle a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle est accordée sous conditions et permet de bénéficier de certains droits notamment dans les transports.

Pour plus d'informations, se référer p.13 de ce guide.

Comment obtenir ces aides ?

Il faut déposer un dossier de demande de compensation du handicap à la MDPH. Le dossier peut être retiré au CCAS à la mairie ou téléchargé en ligne, sur le site de la MDPH. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de la MDPH ou de la CAF.

La PCH et l'AAH ne sont pas imposables ! Il ne faut pas les déclarer comme un revenu.

Où trouver des conseils ?

Pour se faire aider à remplir son dossier de demande de compensation du handicap

- le travailleur social qui vous suit
 - le pôle social du CCAS à la mairie (permanences dédiées les mardis et jeudis)
- Pour des informations sur les droits des personnes en situation de handicap.

Service handicap assistance de l'APAJH

Pour des informations juridiques
01 44 10 81 50 | apajh.org, rubrique handicap assistance.

Maison de la justice et du droit

Possibilité de demander un rendez-vous avec un avocat, une association ou le délégué du défenseur des droits.

L'association Autisme et cetera organise des permanences de droit du handicap dans les Maison de la justice et du droit de Pantin et de Clichy-sous-bois ainsi que des permanences téléphoniques. Se renseigner auprès de la Maison de la justice et du droit de Saint-Denis.

Quelles mesures de protection juridique existe-t-il ?

Une personne adulte peut avoir besoin d'une mesure de protection juridique : sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle. Pour se renseigner sur ces différentes mesures et sur la façon d'y recourir :

Vosdroits.service-public.fr

Rubrique particulier, famille, protection des personnes.

Maison de la justice et du droit de Saint-Denis

Sur rendez-vous.

Recours à une personne qualifiée

Pour les personnes accueillies ou prises en charge dans un établissement ou service médico-social : en cas de problème non résolu avec l'établissement ou le service, il est possible de solliciter une « personne qualifiée » pour lui demander des conseils ou une médiation amiable.

Agevillage.com

Modèle de lettre type pour solliciter une personne qualifiée.
agevillage.com | rubrique maisons de retraite, vos droits

Aurore.asso.fr

Liste des personnes qualifiées par département (actualisée en juin 2014)
Rubrique nos actions, place des personnes accueillies, la charte de l'association Aurore

Connaître et faire valoir ses droits



Numéros d'urgence

Pour sourds et malentendants : 114
Aide aux aidants et pour les victimes
de maltraitance : 3977
Écoute violences femmes handicapées :
01 40 47 06 06

Ressource

Place-handicap.fr

Guide de la personne handicapée adulte.
Disponible en ligne

Victime de discrimination ?

Saisissez le défenseur des droits le défenseur des droits est une institution chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. si vous êtes victime ou témoin d'une discrimination, il faut contacter le délégué du défenseur des droits, qui tient une permanence hebdomadaire à la Maison de la justice et du droit.

Adresses utiles

CCAS

Mairie (2^e étage)
2 place du Caquet - 93200 Saint-Denis
01 49 33 64 70

MDPH

Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie - 93000 Bobigny
01 43 93 86 86 | place-handicap.fr

CAF Saint-Denis

9 blvd de la Commune de Paris - 93200 Saint-Denis
0810 25 93 10 | caf.fr

Maison de la justice et du droit

16 rue des Boucheries - 93200 Saint-Denis
01 83 72 24 93

Sécurité sociale – Service social de la CRAMIF

01 83 72 61 70 | cramif.fr
servicesocial-saintdenismediacom@cramif.cnamts.fr

Étudier et se former



Aides financières

Les conditions d'accès aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont facilitées pour les étudiants en situation de handicap. Se renseigner dès le mois de janvier pour une rentrée en septembre/octobre auprès du CROUS

CROUS Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 - 93200 Saint-Denis
09 70 19 04 10 | crous-creteil.fr

Aménagements des études

La plupart des universités et des CROUS ont une mission handicap.

Mission handicap de Paris 8

Service accueil handicap
Bâtiment A (salle 048)
2 rue de la Liberté - 93200 Saint-Denis
01 49 40 67 92 | univ-paris8.fr |
accueil.handicap@univ-paris8.fr

Aménagements des examens et des concours

Aides humaines, aides techniques, temps prolongé... La plupart des universités et des écoles proposent des aménagements pour les étudiants en situation de handicap. Se renseigner au moment de l'inscription.

Ressources

Handi-u.fr

Site internet dédié aux élèves, étudiants et personnels en situation de handicap.

Droitausavoir.asso.fr

Association pour l'accès aux études et à la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap

Se former dans les centres adaptés pour les travailleurs handicapés

Les centres de Rééducation Professionnelle (CRP) sont des centres de formation professionnelle de longue durée pour les personnes en situation de handicap. Ils peuvent proposer, selon le profil de la personne, des formations de pré-orientation (pour définir un projet professionnel), des formations préparatoires (en vue de l'acquisition de nouvelles connaissances) et des formations qualifiantes (pour obtenir un diplôme allant jusqu'à Bac+2). L'orientation en CRP se fait sur demande auprès de la MDPH.

Adresses en Seine-Saint-Denis

Centre de réadaptation professionnelle

Pour tous handicaps sauf troubles mentaux graves
5-7 rue des Noyers - 93300 Aubervilliers
01 48 11 30 60 | ugecamidf.fr

CRP Robert Buron

51-53 boulevard Biron - 93400 Saint-Ouen
01 49 46 77 04 |
respentreprises-anr-formation@anrh.fr

Centre Jean-Pierre Timbaud

Pour tous handicaps sauf handicaps sensoriels lourds
60 rue de la République - 93108 Montreuil cedex
01 48 18 22 22 | jptimbaud.org

Travailler



Les demandes relatives au travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle

Le formulaire type de demande à envoyer à la MDPH comporte deux types de demandes dans la catégorie **demandes relatives à l'emploi** :

- la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- une demande d'orientation, avec plusieurs possibilités (formation, orientation en milieu ordinaire ou en ESAT). Pour expliquer l'orientation que l'on souhaite avoir et pour quelles raisons, il faut compléter la partie « projet de vie » du formulaire de demande.

Demander une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Les personnes porteuses de handicap peuvent demander une RQTH auprès de la MDPH. La RQTH permet de bénéficier :

- d'aménagements de postes (fauteuil adapté, matériel informatique...)
- de financements complémentaires par l'employeur pour du matériel adapté (prothèses auditives par exemple)
- d'aménagement du temps de travail.

Le bénéficiaire d'une RQTH peut aussi devenir fonctionnaire sans passer de concours (exception faite de certains grades), après une période d'emploi en tant que contractuel.

Plus d'informations : vosdroits.service-public.fr

La personne ayant une RQTH n'est absolument pas obligée de le dire à son employeur, au moment de l'embauche ou plus tard.

Être accompagné pour trouver un emploi

Les entreprises et administrations publiques de plus de 20 salariés doivent embaucher au moins

6% de travailleurs handicapés. À défaut, elles sont tenues d'acquitter une contribution auprès de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées), dans le cas des entreprises privées, ou du FIPHP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) dans le cas des administrations publiques. Il est donc intéressant pour un employeur d'embaucher quelqu'un qui a une RQTH, une carte d'invalidité ou une AAH.

Cap emploi 93

Réseau spécialisé dans l'accompagnement des personnes handicapées pour leur recherche d'emploi. 12 chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis 01 49 71 31 60 | capemploi.com

Ressources

Talenteo.fr

Hanploi.com

Handiquesta.com

Sites internet de recherche d'emploi spécialisés pour les personnes handicapées.

Être accompagné pour rester dans l'emploi

Mission handicap de votre entreprise

La plupart des grandes entreprises et des administrations ont une mission handicap pour l'insertion professionnelle et l'accompagnement des travailleurs handicapés. Se renseigner auprès de votre direction des ressources humaines.

Services d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH)

Ils interviennent pour faciliter le maintien dans l'emploi d'un travailleur handicapé, à sa demande ou à celle de son employeur. Ils ont des missions d'information, d'appui technique,

d'accompagnement et de mise en relation avec des partenaires spécialisés (ergothérapeute, centre de bilan, etc.). Les SAMETH sont départementaux, il faut contacter le SAMETH du département où se trouve votre lieu de travail.

SAMETH 93 association Handi-action

Centre de prévention sanitaire et sociale
2 rue de la Convention - 93017 Bobigny cedex
01 48 36 52 47 | contact@sameth93.com
Coordonnées de tous les SAMETH d'Île-de-France : handipole.org (rubrique maintien dans l'emploi, offre de service SAMETH)

Demander une orientation en structure spécifique

Il existe plusieurs types de structures professionnelles conçues pour les travailleurs handicapés :

Entreprises adaptées (EA)

Ces entreprises, régies par le code du travail, doivent embaucher au moins 80% de travailleurs handicapés. Elles tiennent compte des contraintes spécifiques liées au handicap. Les travailleurs ont un statut de salarié et ne peuvent pas percevoir un salaire inférieur au SMIC.

Établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)

Accueillent des personnes handicapées pouvant travailler en milieu protégé. Les travailleurs en ESAT n'ont pas un statut de salarié mais d'usager. Ils perçoivent une rémunération garantie. Pour travailler en ESAT, il faut faire une demande de RQTH et d'orientation professionnelle «milieu protégé ESAT» auprès de la MDPH. Les métiers exercés en EA et en ESAT sont variés : restauration, blanchisserie, conditionnement, entretien des espaces verts, artisanat... Pour trouver une EA ou un ESAT en Seine-Saint-Denis, voir sur le site de la MDPH : place-handicap.fr, rubrique documentation, insertion professionnelle.

Adresses à Saint-Denis

ESAT Vivre autrement

Imprimerie numérique, conditionnement et façonnage, routage, espaces verts et détachement en entreprise.
21-29 rue la Poterie - 93200 Saint-Denis
01 49 40 79 40 | vivre-autrement.com | esat.stdenis@vivre-autrement.com

ESAT Pleyel Hors les murs

Traiteur, restauration collective, nettoyage.
20 Rue du Bois Moussay - 93240 Stains
01 49 40 09 19 | traiteur@esat-pleyel.com

ANR Services

Entreprise adaptée de Saint-Denis : audiovisuel, travaux administratifs, conditionnement, traitement du matériel informatique, montage-assemblage.
30 bis rue du Bailly - 93200 Saint-Denis
01 49 17 80 20 | anr-services.fr | direction-stdenis@anrh.fr
Il est aussi possible de chercher dans d'autres départements sur handeco.org qui liste les ESAT par département et par activités exercées.

Partir à la retraite

Les personnes titulaires d'une RQTH et reconnues handicapées par la MDPH avec un taux supérieur à 50% peuvent partir en retraite dès 55 ans (sous réserve d'avoir cotisé un nombre de trimestres suffisant). Les travailleurs en ESAT peuvent aussi partir en retraite à partir de 55 ans, s'ils attestent d'au moins 30 ans d'orientation professionnelle en ESAT.

Centre d'information et de conseil aux salariés (CICAS)

Accueil sur rendez-vous uniquement.
Carré Pleyel
5 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis
0 820 200 189

Être accueilli dans la journée



Certaines personnes ne peuvent pas travailler du fait de leur handicap et ont besoin d'accompagnement au quotidien. Il faut pour cela faire une demande à la MDPH d'orientation en établissement médico-social pour adultes.

Plusieurs orientations sont possibles selon le degré d'autonomie de la personne :

Centre ou service d'accueil de jour (CAJ ou SAJ)

Pour les personnes ne pouvant pas ou plus travailler mais suffisamment autonomes pour réaliser des activités quotidiennes en groupe, à caractère ludiques et éducatives.

Foyer de vie

Même principe que les CAJ ou les SAJ, mais avec une prise en charge plus contenante, généralement en internat.

Foyer d'accueil médicalisé (FAM)

Pour des personnes très dépendantes, ayant besoin d'aide dans les actes de la vie quotidienne et de surveillance médicale.

Maison d'accueil spécialisée (MAS)

Pour des personnes non autonomes, ayant besoin d'une surveillance médicale et de soins permanents. Les orientations dans ces structures se font sur décision de la CDAPH. Des délais d'attente sont souvent à prévoir car le nombre de places est limité. Des solutions d'accueil temporaire (orientation à demander également à la MDPH) peuvent être trouvées pendant la période d'attente.

Pour trouver une structure en Seine-Saint-Denis, consulter le site de la MDPH : place-handicap.fr, rubrique documentation, liste des établissements et services médico-sociaux en Seine-Saint-Denis, établissements et services pour adultes.



Être soigné dans un lieu adapté



Consultations tous publics

Le premier contact reste la médecine de la ville ou les centres municipaux de santé (CMS). Le CMS les Moulins est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les CMS sont équipés de boucles magnétiques pour les personnes malentendantes (avec ou sans appareil auditif).

Adresses à Saint-Denis

CMS Les moulins

40 rue Auguste Poullain
01 83 72 20 10

CMS Cygne

6 rue du Cygne
01 83 72 20 20

CMS Barbusse

14 rue Henri Barbusse
01 49 33 70 70

CMS Plaine

153 avenue du président Wilson
01 83 72 20 00

Soins à domicile

Les médecins libéraux peuvent se déplacer à votre domicile. Il est possible de faire appel à des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Santé bucco-dentaire

Réseau Rhapsodif pour l'accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap.
rhapsodif.com

Consultations en langue des signes

Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

unité Informations et Soins des Sourds
47/83 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris
01 42 16 14 70 ou (par SMS) 06 33 08 13 12 |
aphp.fr/handicap/surdite | accueil.sourds@psl.aphp.fr

Institut mutualiste Montsouris

42 boulevard Jourdan, 75014 Paris
01 56 61 62 63 | mm.fr
rubrique « consultations => info handicap »

Consultations gynécologiques et obstétriques

Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

Service de gynécologie-obstétrique adapté aux femmes en situation de handicap moteur.
Bâtiment maternité
83 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
01 42 17 77 31 | aphp.fr/handicap |
cecile.pierrot@psl.aphp.fr

Institut mutualiste Montsouris

Suivi de grossesse adapté pour les femmes avec handicap moteur, visuel ou auditif (consultation pouvant être assurée en langue des signes)
42 boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 56 61 61 47 ou par SMS (pour les personnes sourdes) : 06 98 02 42 73 |
imm.fr, rubrique consultations, info handicap

Ressources

Santetresfacile.fr

Site ressource en français facile à lire et à comprendre

Se loger



Santebd.org

Le guide santé en BD, adapté aux personnes en situation de handicap mental ou présentant des troubles autistiques.

L'obligation d'accessibilité des logements neufs

Tous les logements construits après le 1^{er} janvier 2007 doivent répondre aux normes d'accessibilité telles que définies par la loi du 11 février 2005 (notamment avoir un ascenseur dès que l'immeuble fait 4 étages ou plus).

Pour accéder à un logement social

Le handicap constitue un critère de priorité pour l'accès à un logement social.

Veillez à remplir le volet «complément à la demande de logement social. Logements adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie» du formulaire cerfa de demande de logement social.

Service municipal du logement

5-7 allée des six chapelles - 93200 Saint-Denis
01 49 33 70 50

Si vous avez un handicap ou vivez avec une personne handicapée dans un logement sur occupé ou non décent (moins de 16 m² pour deux personnes), vous pouvez faire valoir votre droit au logement opposable (DALO) pour être relogé.

Plus d'informations sur vosdroits.servicepublic.fr rubrique logement > location immobilière > candidat locataire > accès au logement social ou auprès de l'ADIL .

Pour adapter son logement

Des aides financières existent pour adapter son logement, en fonction de sa situation (propriétaire, locataire parc privé, locataire logement social...).

Pour s'informer sur les aides

Guide réalisé par le ministère du développement durable *Personnes handicapées, l'accessibilité au logement* qui est disponible sur developpement-durable.gouv.fr

Association départementale d'information sur le logement (ADIL93)

Permanences une fois par mois à la Maison de la justice et du droit de Saint-Denis
16 rue des Boucheries
01 83 72 24 93 | 01 48 51 17 45 | adil93.org | adil93@wanadoo.fr

PACT de l'Est parisien

Accompagne vos projets de travaux et vous aide dans la recherche d'aides financières
Agence seine-saint-denis
123 rue Henri Barbusse - 93300 Aubervilliers
01 71 33 17 17 | estparisien.soliha.fr



Attention !

Certaines aides, comme la PCH aide à l'aménagement du logement, fonctionnent uniquement sur remboursement de factures. Il faut donc avancer l'argent.

Pour pouvoir être remboursé, il faut déposer le dossier avant de commencer les travaux. On peut commencer les travaux dès qu'on a reçu l'accusé de réception du dossier.

Ils seront remboursés sur la base des factures à conserver, dès l'envoi de la notification d'acceptation de la demande.

Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne



L'aide à domicile

La PCH (prestation compensatoire de handicap) est délivrée par la MDPH et financée par le Conseil départemental :

- personnes invalides de moins de 60 ans au moment de la demande
- maintien jusqu'au 75^e anniversaire
- il faut résider en France de façon stable et depuis plus 3 mois sur le département
- financement des besoins liés à la perte d'autonomie : aides humaines, matérielles
- interdiction d'utiliser les heures pour de l'entretien ménager ceci concerne l'aide sociale ou la CPAM

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) est délivrée par le Conseil départemental pour les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie :

- il faut résider en France de façon stable et de + 3 mois sur le département
- être en GIR 4/3/2/1 (grille AGGIR)
- attribuée sous condition de ressources
- notification de prise en charge nominative
- financement des interventions à domicile uniquement (les frais de gestion, de km, frais d'intervention restent à la charge des bénéficiaires).

CNAV/ RSI/MSA/CNRACL

- ARDH (aide au retour à domicile après hospitalisation)
- PAP (plan d'aide personnalisé)
- GIR 5/6 uniquement (les autres GIR sont couverts par l'APA)
- délivrée sous condition de ressources

FOND FNASS (Fond soins palliatifs)

- financé par les caisses de retraite
- enveloppe sur 3 mois et renouvelable 1 fois
- 10 à 15% à la charge du bénéficiaire

Les différentes formes de recours à l'aide à domicile

L'aide à domicile est soit un aidant familial soit un aidant salarié.

L'aidant salarié

- Le service prestataire : les services sont privés, associatifs ou publics (rattachés au CCAS). La structure s'occupe de tout, elle délivre une prestation de service au domicile. Le bénéficiaire n'est pas l'employeur de l'aide à domicile.
- Le service mandataire : le service a un rôle d'accompagnement auprès des personnes âgées ou en situations de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile, vous êtes l'employeur de l'aide à domicile mais vous déléguez l'aspect administratif à un prestataire.
- L'embauche directe : vous êtes l'employeur et prenez en charge l'ensemble des formalités d'employeur.

Le Conseil départemental délivre des chèques CESU à remettre au prestataire choisi ou à la personne embauchée en direct. Le Conseil départemental détermine sur la notification de décision le mode choisi.

L'aidant familial

- est considéré comme aidant familial : le conjoint, le concubin, la personne pacsée, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au 4^e degré.

Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne



- Il apporte une aide humaine à une personne dépendante handicapée ou malade membre de sa famille
- Se différencie des professionnels de l'aide et du soin. Pour les actes essentiels et non pour du ménages

Le tarif est défini par arrêté ministériel.

Plus d'informations :

Fédération des particuliers employeurs de France (FPEM)

79 rue de Monceau - 75008 Paris
0825 07 64 64 | fepem.fr | info@fepem.fr

Ressource

Cesu.urssaf.fr

Site national d'information sur les CESU

RECOURS À UN SERVICE MANDATAIRE OU PRESTATAIRE

Annuaire en ligne des organismes de services à la personne

Pour trouver un service mandataire ou prestataire entreprises.gouv.fr > **secteurs professionnels** > **services** > **services à la personne**

Evolia 93

Plateforme de services à la personne
21 rue Louis Nadot - 93500 Pantin
01 41 60 10 69 | evolia93.fr | contact@evolia93.fr
Liste des structures adhérentes disponible sur le site.

Trouver du matériel adapté pour la vie quotidienne

Escavie 75 : CRAMIF

Pour les personnes en situation de handicap et les professionnels les accompagnant. Ce service apporte des conseils sur les aides techniques et les adaptations de domicile et oriente si besoin vers des interlocuteurs spécifiques. Accueil sur rendez-vous uniquement.
14-16 rue de Tanger - 75019 Paris
01 40 05 67 51 | cramif.fr, rubrique conseiller les personnes handicapées

Les services d'accompagnement à domicile

Certaines personnes peuvent vivre à domicile tout en ayant besoin d'un accompagnement spécifique pour réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne. Il est alors possible de faire appel à des équipes de professionnels.

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Accompagnement social, notamment pour les démarches administratives, la gestion du budget, l'accès aux soins, aux vacances et aux loisirs.

Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Accompagnement social et médical. Pour être suivi par un SAVS ou un SAMSAH, il faut le demander à la MDPH. Pour trouver un SAMSAH ou un SAVS en Seine-Saint-Denis, consulter le site de la MDPH, place-handicap.fr, rubrique **documentation** > **liste des établissements et services médico-sociaux en Seine-Saint-Denis** > **établissements et services pour adultes.**

Se déplacer



Les aides financières pour les transports

Forfait Améthyste

Les personnes en situation de handicap et les personnes retraitées âgées de plus de 60 ans non imposables sur le revenu et résidant depuis au moins un an en Seine-Saint-Denis peuvent obtenir ce forfait sur leur Pass Navigo. Il permet de voyager toute l'année pour un montant très réduit par rapport au Pass Navigo plein tarif (en 2015, de 24 à 42 € par an selon les zones choisies).

Possibilité de télécharger le formulaire de demandes sur seine-saint-denis.fr
01 43 93 86 86

Allocation chèque taxi

Les personnes bénéficiaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie ou d'une rente d'accident du travail (ou maladie professionnelle) ainsi que les personnes retraitées âgées de plus de 60 ans peuvent obtenir cette allocation si elles résident depuis plus d'un an en Seine-Saint-Denis. L'allocation chèque taxi n'est pas cumulable avec le forfait Améthyste. Elle s'éleve, en 2015, à 182,94 € par an.

Pour obtenir ces aides

CCAS

Mairie (2^e étage)
2 place du Caquet - 93200 Saint-Denis
01 49 33 64 70

En transports en commun

Toutes les informations sur l'accessibilité des transports en commun en Île-de-France sont disponibles sur vianavigo.com/accessibilite ou par téléphone au 09 70 81 83 85.

La RATP met en place des mesures pour faciliter l'accessibilité des transports en commun aux personnes avec un handicap sensoriel (annonces

sonores et visuelles, aménagement des escaliers, contrastes visuels et travail sur la signalétique).

Concernant le handicap moteur, et plus particulièrement les personnes en fauteuil roulant :

- métro : seule la ligne 14 est entièrement accessible. Sur la ligne 13, les stations Porte de Paris et Saint-Denis Université sont équipées d'un ascenseur (mais avec besoin d'accompagnement pour monter dans la rame depuis le quai).
- RER : de plus en plus de stations sont rendues accessibles (à Saint-Denis : La Plaine-Stade de France et Stade de France – Saint-Denis).
Guide pratique pour prendre le RER disponible sur ratp.fr rubrique **se déplacer > accessibilité** ou auprès de la mission accessibilité de la RATP.
- bus : lignes accessibles à Saint-Denis : 139, 153, 170, 239, 253, 255, 302, 361, 512
- tramway : toutes les lignes sont accessibles.
À Saint-Denis : T1, T5, T8.

Ressources

Ratp.fr

Les guides pratiques de la RATP

Prendre le RER en fauteuil roulant et pédagogie de la mobilité urbaine.

À retrouver sur ratp.fr
et vianavigo.com/accessibilite

Transilien.com

Site internet des transiliens pour le RER et le transilien rubrique **nos services > accessibilité PMR**

Se déplacer



Le carnet de voyage de la RATP

Un bus qui ne s'arrête pas, une palette qui ne fonctionne pas, un ascenseur en panne... ?

Utilisez le carnet de voyage de la RATP pour noter tout ce qui a facilité ou gêné vos déplacements, en bus ou sur les RER A et B. Plus d'informations auprès de la mission accessibilité de la RATP ou par mail : carnet.voyage@ratp.fr

h Les titulaires de la carte européenne de stationnement peuvent, depuis le 18 mai 2015, se garer gratuitement sur toutes les places ouvertes au public sur la voirie (attention, cette obligation de gratuité ne concerne pas les parkings avec bornes d'entrée sortie).

En transport à la demande

PAM 93

Service de transport à la demande pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité (et résidant en Seine-Saint-Denis).
09 88 99 93 93 ou 01 49 90 40 30 | pam93.info | contact@pam93.info
Attention à bien réserver son transport à l'avance.

Ligne bleue

Service de transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 70 ans ainsi que les personnes à mobilité réduite dès 60 ans habitant Saint-Denis, pour des déplacements dans Saint-Denis.
Inscription auprès de la Maison des seniors
6 rue des Boucheries - 93200 Saint-Denis
01 49 33 68 34 | saint-denis.fr/transports-pmr | solidarites.maisondesseniors@ville-saint-denis.fr

Service Horizon

Service de taxi spécifique des taxis G7 pour les personnes à mobilité réduite.
01 47 39 00 91 | taxisg7.fr, rubrique decouvrez-nos-services-taxis

En voiture

Des aides financières existent pour faire aménager son véhicule (PCH – aménagement du véhicule). Elles doivent être demandées auprès de la MDPH. Seule la carte européenne de stationnement permet de se garer sur les places réservées. Pour trouver une place de stationnement réservée à un endroit donné : parking.handicap.fr

Site de location de véhicules PMR entre particuliers pour louer des véhicules adaptés
wheeliz.com

En train

Le service « Accès Plus » de la SNCF garantit l'accueil en gare et l'accompagnement jusqu'au train pour les personnes handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité, carte de priorité ou carte européenne de stationnement (fonctionne pour les trajets nationaux au départ de Paris ainsi que sur quelques gares de Transilien).

Contactez Accès Plus au plus tard 48 heures avant votre départ.

- par téléphone : 3635 puis tapez #45, ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel)
- par internet sur oui.sncf
Accédez au formulaire de réservation oui.sncf/services/acces-plus
- vous pouvez également réserver la prestation d'accueil et d'accompagnement aux guichets et dans les boutiques SNCF.

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



LOISIRS et VACANCES

Partir en vacances dans des lieux accessibles

Tourisme et handicaps

Label qui identifie les lieux proposant une offre adaptée aux différents types de handicaps.

43 rue Marx Dormoy - 75018 Paris
01 44 11 10 41 | tourisme-handicaps.org
tourisme.handicaps@club-internet.fr

Réseau Passerelle

Réseau qui propose :

- des séjours de vacances familiaux en Village de vacances, résidences ou campings avec équipe spécialisée sur place
- un accompagnement dans la préparation de séjours à la carte

0 820 820 526 | reseau-passerelles.org |
contact@reseau-passerelles.org

Partir en séjour adapté

Voici quelques organismes de séjours adaptés pour adultes handicapés :

APF Evasion

Séjours adaptés aux personnes en situation de handicap. 17 boulevard Auguste Blanqui – 75013 Paris | 01 40 78 56 63 | apf-evasion.org

Fédération des APAJH

Tour Maine Montparnasse
33 av. du Maine - boîte aux lettres 35 -
75755 Paris cedex 15
01 44 10 23 40 | handicap-vacances.org

UFCV

140 avenue Jean Lolive - 93500 Pantin
01 44 72 14 14 | iledefrance@ufcv.fr |
ufcv.fr rubrique vacances > vacances et handicap

Vacances adaptées

vacances-adaptees.com

Tes vacances

Séjours adaptés pour adolescents et adultes avec autisme.

26 avenue des tilleuls - 95190 Goussainville
07 52 02 75 30 | tes-vacances.org |
contact@tes-vacances.org

Les aides financières pour le départ en vacances



Les séjours adaptés sont souvent très coûteux mais des aides financières existent :

- La PCH charges exceptionnelles et spécifiques : à demander auprès de la MDPH, attention aux délais.
- Les aides aux projets vacances de l'APF France handicap en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV). Pour personnes avec handicap moteur ou polyhandicap. Plus d'informations auprès de la délégation départementale de l'APF France handicap.
- Les aides aux projets vacances de l'UNAPEI en partenariat avec l'ANCV. Pour personnes porteuses de handicap mental. Plus d'informations auprès de l'association locale de l'UNAPEI.
- Les aides des comités d'entreprise : se renseigner sur son lieu de travail
- Le programme Seniors en vacances de l'ANCV (voir présentation ci-contre)

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



Le programme Seniors en vacances de l'ANCV

Ce programme permet à toutes les personnes de plus de 60 ans de partir en séjour de vacances à tarif préférentiel. Il est ouvert aux personnes en situation de handicap dès 55 ans. Le conjoint ainsi que les enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne âgée peuvent aussi en bénéficier. Les personnes non imposables peuvent obtenir, sous conditions, une aide financière au départ qui représente 50% du coût du séjour.
seniorsenvacances.ancv.com | 32 40

SPORT

Deux fédérations sportives existent pour concilier sport et handicap :

ASSOCIATION SPORT SANTE

Accompagnement pluridisciplinaire (médecin du sport, éducateur.rices médico-sportifs formés aux maladies chroniques, diététicien.ne du sport, conseiller.e médico-sportif) permettant l'orientation vers les associations sportives adaptées à votre profil. En relation avec le centre médico-sportif de Saint-Denis
Les lundi après-midi, mercredi après-midi et jeudi soir sur rendez-vous.

153 av du pdt Wilson 93210 La Plaine St Denis
01 48 22 55 45 | 06 12 77 58 21

Fédération française handisport

Pour les personnes avec handicap moteur ou sensoriel.

42 rue Louis Lumière - 75020 Paris
01 40 31 45 00 | handisport.org |
accueil@handisport.org

Comité départemental de la fédération française de sport adapté

Pour les personnes avec handicap mental ou psychique.
La liste des clubs labellisés handisport ou sport adapté est disponible sur chacun des sites. Certains clubs non labellisés sont néanmoins ouverts aux personnes handicapées.
Ne pas hésiter à les contacter.

CDOS 93
32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75 | sportadapte93.org

Fédération sportive et gymnique du travail

16 avenue Paul Eluard, 93000 Bobigny
01 48 31 12 59 | fsgt.org

CULTURE

Assister à des manifestations culturelles

Guide de l'accessibilité des lieux culturels en Seine-Saint-Denis.
Disponible sur internet seine-saint-denis.fr
[rubrique solidarités > handicap](#)

À Saint-Denis

Cinéma l'Écran

Séances organisées avec audio-description et sous-titrages pour sourds et malentendants ; dispositif de boucle magnétique et accessibilité au handicap moteur. Plus d'informations sur les séances accessibles en s'abonnant à la newsletter ou par téléphone.
14 passage de l'Aqueduc
01 49 33 66 88 | lecranstdenis.org

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture



Théâtre Gérard Philipe

Représentations en audiodescription et visites tactiles. Accessibilité au handicap moteur. Représentations en LSF et boucle magnétique dans la salle principale. Possibilité pour les Dionysiens d'être accompagnés à leur domicile certains soirs après la représentation.
59 boulevard Jules Guesde |
01 48 13 70 00 | theatregerardphilipe.com
Référénte handicap : Roxane Jovani | 01 48 13 70 07 |
r.jovani@theatregerardphilipe.com

Musée d'art et d'histoire

Jardin des cinq sens pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Un exemplaire du poème Liberté de Paul Eluard en braille
Des visites-ateliers personnalisés de groupes, institutions ou en famille – sur réservation
22 bis rue Gabriel Péri | 01 42 43 05 10

Académie Fratellini

Accessibilité de l'ensemble du site aux handicaps moteurs. Si possible, prévenir avant votre venue afin de vous accueillir au mieux.
1-9 rue des Cheminots
academie-fratellini.com | 01 49 46 00 00

La Basilique de Saint-Denis

Offre diversifiée prenant en compte toutes les situations de handicap : visites conférences, visites-ateliers, visites tactiles, visites en langue des signes...
La visite des groupes pré-constitués est privilégiée mais le monument peut aussi être visité individuellement en visite libre, en fonction des contraintes d'accessibilité.
Malle-exposition « Basilique sensorielle » : « Les gisants des rois de France » - découverte de la nécropole royale basée sur les 5 sens
01 49 21 14 87 | Informations et réservations :
sylvie.koch@monuments-nationaux.fr

Groupe des aphasiques d'Île-de-France (GAIF)

Ateliers théâtre à la Bourse du travail et Arts plastiques au musée d'art et d'histoire
Contact groupe théâtre : 01 48 91 16 04 |
Contact groupe arts plastiques : 01 43 73 23 87

Maison de la vie associative

Cours de braille le jeudi et lecture de contes le mercredi par l'association Valentin Haüy
19 rue de la boulangerie
01 83 72 20 40

Ailleurs

Accès culture

Rend des spectacles accessibles aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes, malvoyantes.
01 53 65 30 74 | Liste des spectacles disponible sur accesculture.org/spectacles |
communication@accesculture.org

Retour d'images

Centre de ressources cinéma et handicap.
7 rue du général Guilhem - 75011 Paris
(visites sur rendez-vous)
09 60 14 77 16 ou 07 63 08 98 79 |
retourimage.eu | mail.retourimage@gmail.com

Ciné-ma différence

Association qui organise des séances de cinéma dans toute la France pour tous les publics, notamment les familles avec personnes autistes, polyhandicapées ou présentant des troubles du comportement.
60 rue Didot - 75014 Paris
01 71 20 22 64 | cinemadifference.com

Être soutenu et s'entraider



Face au handicap, il est important de ne pas rester seul. De nombreux sites et lieux existent pour obtenir des informations. Il est aussi possible de se tourner vers les associations, pour obtenir de l'aide, rencontrer des pairs, s'engager pour les droits des personnes handicapées. Voici quelques adresses par type de handicaps. La liste n'est pas exhaustive.

Soutien aux aidants et aux proches

Relais des Aidants

Service d'écoute et d'accompagnement.
50, rue R. Gardebled - 93110 Rosny-sous-Bois
01 79 64 48 99 | lerelaisdesaidants.fr |
contact@lerelaisdesaidants.fr

Association France Alzheimer

Permanence une fois par mois à la maison des seniors.
01.43.01.09.66 ou 06 17 36 57 90
francealzheim93@gmail.com

Ressource

[Lamaisondesaidants.com](http://lamaisondesaidants.com)

Site ressource pour les aidants familiaux.
la.maisondesaidants@orange.fr

Unafam 93 - Seine-Saint-Denis

EPS Ville Evrard
202 avenue Jean Jaurès - 93332 Neuilly-sur-Marne
01 43 09 30 98 | unafam93.org | 93@unafam.org
Groupes de paroles organisés à Saint-Denis à la Bourse du Travail
9-11, rue Génin.
En cas de crise, des psychologues du service «écoute-famille» de l'Unafam National sont également disponibles au 01 42 63 03 03

TOUS HANDICAPS ET HANDICAPS RARES

Maison des parents

Pour les parents à Saint-Denis.
Possibilités d'entretiens individuels.
29, rue Gabriel Péri - 93200 Saint-Denis
01 49 33 68 55 |
maison.desparents@ville-saint-denis.fr

Maison des seniors

Pour les personnes de plus de 60 ans à Saint-Denis
Prévention des handicaps pouvant se déclarer avec l'âge. Accès aux droits...
6, rue des Boucheries - 93200 Saint-Denis
01 49 33 68 34 |
solidarites.maisondesseniors@ville-saint-denis.fr

Centre de ressources multihandicap

Information et soutien pour les personnes handicapées, leurs proches, les professionnels et les bénévoles qui les accompagnent.
49, rue de l'Observatoire - 75014 Paris
01 53 10 37 37 | crmh.fr | contact@crmh.fr

Association nationale pour les personnes sourdes et aveugles (ANSPA)

Pour les personnes concernées par ce double handicap.
153, boulevard Brune - 75014 Paris
01 46 27 48 10 | anspa.fr

Centre national de ressources les handicaps rares Robert Laplane

Pour personnes sourdes ou ayant un trouble du langage complexe avec déficiences associées.
33 rue Daviel - 75013 Paris
01 45 89 13 16 | centreresourceslaplane.org |
secretariat@crplane.org

Femmes pour le dire, femmes pour agir

Association militant contre la double discrimination touchant les femmes en situation de handicap. Permanences d'écoute pour les femmes handicapées victimes de violences.
2 rue Aristide Maillol - 75015 Paris
01 45 66 63 97 | fdfa.fr | contact@fdfa.fr

Écoute Violences Femmes Handicapées

01 40 47 06 06

Ressources

Handicap.gouv.fr

Site gouvernemental d'information sur le handicap.

Handirect.fr

Le media des situations handicapantes.

Handicap.fr

Site d'informations relatives au handicap.

Yanous.com

Le magazine francophone du handicap.

Orpha.net

Site ressource sur les maladies rares (disponible en plusieurs langues, dont le français).

APF France handicap

Association nationale reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Délégation de Seine-Saint-Denis :
17 rue des Berges - 93500 Pantin
01 48 10 25 35 | blogduterritoiregrandparis.blogs.apf.asso.fr | dd.93@apf.asso.fr

HANDICAP MOTEUR (ET POLYHANDICAP)

J'accède

Association pour l'accessibilité des établissements recevant du public. Elle répertorie les lieux accessibles.
10 passage Turquetil - 75011 Paris
01 43 71 98 10 | jaccede.com | contact@jaccede.com

Ressources

Faire-face.fr

Magazine mensuel de l'APF France handicap - existe aussi en version papier.

Guide de la CRAMIF

Parentalité et handicap moteur – aide au choix du matériel de puériculture – pour les parents en fauteuil roulant ou ayant des difficultés à la marche.

Téléchargeable sur cramif.fr, rubrique conseiller les personnes handicapées - publications

HANDICAP AUDITIF

Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (UNISDA)

Regroupe les principales associations représentatives des personnes sourdes et malentendantes, tous modes de communication confondus.
37-39 rue Saint-Sébastien - 75011 Paris
01 44 07 22 59 | unisda.org | contact@unisda.org

Être soutenu et s'entraider



Parmi les associations membres de l'UNISDA, la plus proche de Saint-Denis est :

Le Mouvement des sourds de France (MDSF)

Oeuvre pour l'usage de la langue des signes française (LSF).

23 avenue Gabriel Péri - 93400 Saint-Ouen
mdsf.org | mdsf-lsf@wanadoo.fr

Ressources

Surdi.info

Centre national d'information sur la surdité.

Media'Pi / SignUnity

Association qui propose des contenus d'information doublés LSF
8 A Rue Paul Bert - 93300 Aubervilliers
contact@media-pi.org | media-pi.org

Lilavie.fr

Info-fax sourds : journal d'informations bi-hebdomadaire.

HANDICAP VISUEL

Association Valentin Haüy

Association de défense des droits des personnes déficientes visuelles.

Comité Valentin Haüy Paris Île-de-France
3 rue Jacquier - 75014 Paris
01 40 44 88 00 | parisiledefrance.avh.asso.fr
Permanences mensuelles à la Maison de la vie associative (19 rue de la Boulangerie, à Saint-Denis). Se renseigner au 01 83 72 20 40.

Les auxiliaires des aveugles

Met en contact des personnes aveugles ou malvoyantes avec des bénévoles prêts à les aider dans diverses activités (sorties quotidiennes,

domicile, activités culturelles ou sportives).

71 avenue de Breteuil - 75007 Paris
01 43 06 94 30 | lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

UNADEV

Apporte diverses aides aux personnes aveugles et malvoyantes et propose des activités.

Centre d'activités UNADEV Île-de-France
41 av. É. Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
01 71 16 11 95 | unadev.com

Ressources

Handicapzero.org

Magazine d'infos en lien avec le handicap visuel.

Centre d'appel de l'ARRADV

0800 013 010 – appel gratuit à partir d'un fixe et portable, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Guide de l'INPES

Quand la malvoyance s'installe – Guide pratique à l'usage des adultes et de leur entourage.
Téléchargeable gratuitement sur inpes.sante.fr

HANDICAP MENTAL, COGNITIF

Groupe d'entraide mutuelle L'Astrolabe

Lieu d'accueil et d'activités pour personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées.

1 rue Aubert - 93200 Saint-Denis
09 67 27 51 66 | gem-astrolabe.jimdo.com | animastrolabe@gmail.com

Groupe des aphasiques d'Île-de-France

Association organisant des rencontres et des activités pour les personnes aphasiques à Saint-Denis et dans 13 autres villes d'Île-de-France.

Mairie du 17^e | 18 rue des Batignolles - 75017 Paris
a.vinceneux.free.fr

Association Trisomie 21 Seine-Saint-Denis

Pour l'insertion des personnes porteuses de trisomie 21.

7 place Bertie Albrecht - 93100 Montreuil
01 48 57 66 86 | 06 95 31 36 14 | trisomie21-93.org |
contact@trisomie21-93.org

UNAPEI

Fédération d'associations pour les personnes handicapées mentales.

15 rue Coysevox - 75018 Paris
01 44 85 50 50 | unapei.org

Centre ressources francilien du traumatisme crânien

8 rue Maria Helena Vieira da Silva - 75014 Paris
01 56 53 69 90 | crftc.org | crftc@crftc.org

Association de familles de traumatisés

Crâniens et de cérébro-lésés Île-de-France

8 rue Maria Helena Vieira da Silva - 75014 Paris
01 40 44 43 94 | aftc.idf@wanadoo.fr

HANDICAP PSYCHIQUE

Groupe d'entraide mutuelle l'Entretemps

Lieu d'accueil et d'activités pour personnes souffrant de troubles psychiques ou d'isolement du fait de leur handicap ou de leur différence.

21 rue de la République à Saint-Denis
01 49 33 03 69 | gemsaintdenis.wordpress.com

UNAFAM

Fédération des proches et des familles de personne présentant un handicap ou des troubles psychiques.

unafam.org

Délégation départementale :

EPS ville-Evrard

202 av. Jean Jaurès - 93330 Neuilly-sur-Marne

01 43 09 30 98 | unafam93.org | 93@unafam.org

Ceapsy Île-de-France

Lieu d'écoute, d'information et de conseil personnalisé pour les personnes vivant avec des troubles psychiques, leurs proches et les professionnels.

11 rue Cabanis - 75014 Paris

01 45 65 76 77 | ceapsy-idf.org |

contact@ceapsy-idf.org

La Trame

Lieu d'accueil et d'échange pour les personnes en souffrance psychique et sociale, leurs proches et les professionnels du nord-ouest de la Seine-Saint-Denis.

20 rue de Toul - 93200 Saint-Denis | 01 70 32 22 53

latrame.aplainevie@lamayotte.fr |

latrame93.wordpress.com

AUTISME

Centre ressources autisme Île-de-France (CRAIF)

Lieu d'accueil et d'information pour les personnes concernées par l'autisme et les troubles du spectre autistiques / troubles envahissants du développement.

6 cour Saint Eloi - 75012 Paris

01 49 28 54 20 | craif.org | contact@craif.org

Glossaire des sigles utilisés



AAH	Allocation adulte handicapé
AEEH	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
ANCV	Association nationale des chèques vacances
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
AVS	Auxiliaire de vie scolaire
CAF	Caisse d'allocation familiale
CAJ	(ou SAJ) Centre (ou service) d'activités de Jour : pour adultes handicapés relativement autonomes mais ne pouvant travailler
CAMSP	Centre d'accueil médico-social précoce : lieu de dépistage et de soins pour enfants de 0 à 6 ans
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées : accorde ou refuse les aides demandées au titre du handicap, sur la base des recommandations faites par les équipes de la MDPH
CESU	Chèque emploi service universel
CLIS	Classe d'inclusion scolaire : classe spécialisée pour enfants handicapés en école élémentaire
CMP	Centre médico-psychologique : lieu de consultation et de prise en charge pour la santé mentale, pour adultes et enfants
CMPP	Centre médico-psycho-pédagogique : lieu de prise en charge médicale et pédagogique pour les enfants présentant des troubles des apprentissages, du comportement ou psychoaffectifs
CMS	Centre municipal de santé
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CRP	Centre de rééducation professionnelle
EA	Entreprise adaptée : compte au moins 80% de travailleurs handicapés parmi ses salariés
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail : pour travailleurs handicapés ne pouvant travailler en milieu ordinaire
FAM	Foyer d'accueil médicalisé : pour adultes handicapés non autonomes nécessitant une surveillance médicale
FIPHPF	Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique
IEM	Institut d'éducation motrice : pour enfants handicapés moteur ou polyhandicapés ne pouvant être scolarisés

Carnet d'adresses



CENTRE-VILLE CONFLUENCE

Mairie de Saint-Denis

Connaître et faire valoir ses droits (enfants et adultes), accéder aux loisirs, au sport à la culture (enfants), se déplacer (adultes)
2 place du Caquet | 01 49 33 64 70

Maison de la justice et du droit

Connaître et faire valoir ses droits (enfants et adultes), se loger (enfants et adultes)
16 rue des Boucheries | 01 83 72 24 93

Musée d'art et d'histoire

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)
22 bis rue Gabriel Péri | 01 42 43 05 10

Service municipal du logement

Se loger (enfants et adultes)
5-7 allée des Six Chapelles | 01 49 33 70 50

Maison des seniors

Connaître et faire valoir ses droits (adultes), être aidé à domicile et dans la vie quotidienne, se déplacer (adultes), être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)
6 rue des Boucheries
01 49 33 68 34

Maison de la vie associative

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)
19 rue de la Boulangerie | 01 83 72 20 40

Centre municipal de santé Le Cygne

Repérer et diagnostiquer (adultes)
Être soigné dans un lieu adapté (enfants et adultes)
6 rue du Cygne | 01 83 72 20 20

Maison des parents

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)
29 rue Gabriel Péri | 01 49 33 68 55

Tes vacances

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)
26 avenue des tilleuls - 95190 Goussainville
09 52 03 17 41

La Trame

Lieu d'accueil et d'échange pour les personnes en souffrance psychique et sociale, leurs proches et les professionnels du nord-ouest de la Seine-Saint-Denis.
20 rue de Toul - 93200 Saint-Denis |
01 70 32 22 53
latrame.aplavie@lamayotte.fr |
latrame93.wordpress.com

AUTRES ADRESSES

CMP Franklin

Repérer et diagnostiquer (enfants)
Scolariser mon enfant
4 rue Franklin | 01 48 20 07 63

Centre Simone Delthil

Repérer et diagnostiquer (enfants)
70-74 rue Ambroise Croizat | 01 42 35 90 51

CAF Saint-Denis

Connaître et faire valoir ses droits (enfants et adultes)
9 blvd de la commune de Paris | 0810 25 93 10

Inspection de l'Éducation nationale

Scolariser mon enfant
39 boulevard Ornano - 93200 Saint-Denis
01 42 43 10 07

Carnet d'adresses



Tous les jeunes en vacances

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants)
43 rue Loubet | 07 81 30 05 03

Cinéma l'Écran

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)
14 passage de l'Aqueduc | 01 49 33 66 88

Théâtre Gérard Philipe

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)
59 blvd Jules Guesde | 01 48 13 70 00

Hôpital Delafontaine

Repérer et diagnostiquer (adultes)
2 rue du docteur P. Delafontaine | 01 42 35 60 00

CROUS Saint-Denis

Étudier et se former
Place du 8 mai 1945 | 09 70 19 04 10

Groupe d'entraide mutuelle L'Astrolabe

Être soutenu et s'entraider (adultes)
1 rue Aubert | 09 67 27 51 66

Groupe d'entraide mutuelle de l'Entretemps

Être soutenu et s'entraider (adultes)
21 rue de la République | 01 49 33 03 69

QUARTIER DELAUNAY-BELLEVILLE/ SÉMARD

CMP petite enfance Auguste Poullain

Repérer et diagnostiquer (enfants) / Trouver un lieu d'accueil pour mon enfant (0-3 ans)
6 bis rue Auguste Poullain | 01 48 22 19 51

CMP adultes Auguste Poullain

Repérer et diagnostiquer (adultes)
6 rue Auguste Poullain | 01 48 23 68 10

ESAT Vivre autrement

21-29 rue la Poterie | 01 49 40 79 40

SAJ-SAVS-Hébergement

Travailler
12 Chemin Moulin Basset | 01 48 21 11 04

Centre municipal de santé Les Moulins

Être soigné dans un lieu adapté (enfants et adultes)
40 rue Auguste Poullain | 01 83 72 20 10

QUARTIER FLORÉAL/ALLENDE/ MUTUELLE

CMPP Les trois rivières

Repérer et diagnostiquer (enfants) /
Scolariser mon enfant
1 bis rue du Plouich | 01 48 29 51 11

Université Paris 8

Étudier et se former
2 rue de la Liberté | 01 49 40 67 92

QUARTIER JOLIOT-CURIE/LAMAZE/ COSMONAUTES

CAMSP Les comptines

Repérer et diagnostiquer (enfants) /
Trouver un lieu d'accueil pour mon enfant (0-3 ans)
Cité des Cosmonautes - 1 place Youri Gagarine
01 42 35 48 10

La maison du bébé

Repérer et diagnostiquer (enfants)

2 rue du Docteur Delafontaine | 01 42 35 61 40

Cap emploi 93

Travailler

12 chemin du Moulin Basset | 01 49 71 31 60

Centre municipal de santé Barbusse

Être soigné dans un lieu adapté
(enfants et adultes)

14 rue Henri Barbusse | 01 49 33 70 70

DITEP Angela Davis Ado

12, chemin du Moulin Basset
Z.A du Moulin Basset Bat.2B
01 48 22 17 40

QUARTIER FRANC-MOISIN/BEL AIR/ STADE DE FRANCE

CMPP Camille Claudel

Repérer et diagnostiquer (enfants) /
Scolariser mon enfant

35 rue Danielle Casanova | 01 42 43 90 51

Maison de quartier Franc Moisin-Bel Air

Connaître et faire valoir ses droits (adultes)

16, cours du Rû de Montfort
01 83 72 22 43 | 06 15 70 88 07
francoisin.belair.maisonquartier@ville-saint-denis.fr

QUARTIER PLAINE/PLEYEL

ESAT Pleyel Hors les murs

Travailler

34 boulevard Ornano | 01 49 40 18 54

Centre municipal de santé Plaine

Être soigné dans un lieu adapté
(enfants et adultes)

153 avenue du président Wilson
01 83 72 20 00

Espace accueil multiservices

Connaître et faire valoir ses droits (adultes)

Immeuble Mediacom 3
31-33 rue du Landy

Pôle d'inclusion professionnelle de l'ASEI

ESAT et SAS

Parc Icade Les Portes de Paris
135 avenue des Arrimeurs

Centre d'information et de conseil aux salariés (CICAS)

Travailler

Carré Pleyel - 5 rue Pleyel | 0 820 200 189

AILLEURS EN SEINE-SAINT-DENIS

Aubervilliers

Centre de réadaptation professionnelle

Étudier et se former

5-7 rue des Noyers - 93300 Aubervilliers
01 48 11 30 60

Carnet d'adresses



Bobigny

MDPH

Connaître et faire valoir ses droits (enfants/adultes), scolariser mon enfant, accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes), se déplacer (enfants et adultes), étudier et se former, travailler, être accueilli dans la journée, être aidé à domicile et dans la vie quotidienne

Immeuble Erik Satie

7-11 rue Erik Satie - 93000 Bobigny

01 43 93 86 86

lundi > jeudi : 9h > 16h, vendredi : 9h > 12h

SAMETH 93 Association handi-action

Travailler

Centre de prévention sanitaire et sociale

2 av. de la Convention - 93017 Bobigny cedex

01 48 36 52 47

Fédération sportive et gymnique du travail

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture (adultes et enfants)

16 avenue Paul Eluard - 93000 Bobigny

01 48 31 12 59

Bondy

Centre hospitalier Jean Verdier – UNIDEP

Repérer et diagnostiquer (enfants)

Avenue du 14 juillet - 93140 Bondy

01 48 50 31 41

Montreuil

Réseau périnatal Naître dans l'est Francilien

Repérer et diagnostiquer (enfants)

32 blvd Paul Vaillant Couturier - 93100 Montreuil

01 79 72 54 56

Association Trisomie 21 Seine-Saint-Denis

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

7 place Bertie Albrecht - 93100 Montreuil

01 48 57 66 86

Centre Jean-Pierre Timbaud

Étudier et se former

60 rue de la République - 93108 Montreuil Cedex

01 48 18 22 22

Le PACT de l'Est parisien

Se loger (adultes)

54-56 av du pdt Wilson - 93104 Montreuil Cedex

01 49 88 46 80

Neuilly-sur-Marne

UNAFAM, délégation départementale

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

EPS ville-Evrard

202 av Jean Jaurès - 93330 Neuilly-sur-Marne

01 43 09 30 98

Noisy-le-Grand

Les Éclaireuses éclaireurs de France

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants)

12 place G. Pompidou - 93167 Noisy-le-Grand cedex

01 48 15 17 66

Noisy-le-Sec

CAMSP Surdit  espoir 93

Repérer et diagnostiquer (enfants), trouver un

lieu d'accueil pour mon enfant (0-3 ans)

4 avenue de Verdun - 93130 Noisy-le-Sec

01 48 46 34 76

Pantin

APF France handicap

Association nationale reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Délégation de Seine-Saint-Denis

17 rue des Berges - 93500 Pantin

01 48 10 25 35

Evolia 93

Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne

2 rue Louis Nadot - 93500 Pantin
01 41 60 10 69

Comité départemental de la fédération française de sport adapté

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture (adultes et enfants)

32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75

Rosny-sous-Bois

Plateforme TND 93

1 rue de Rome - 93 110 Rosny-sous-Bois
01 78 90 55 00 | pco-pdap93@apf.asso.fr
plateformestnd93.fr

Le relais des aidants

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

19 rue Etienne et Joseph Montgolfier
93110 Rosny-sous-bois
01 79 64 48 99 | contact@lerelaisdesaidants.fr

Fédération française du sport adapté (FFSA)

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)

cdsa au cdos, 32 rue délizy, hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75 | 0768593006 |
ffsa93cd@wanadoo.fr | sportadapte93.org

Saint-Ouen

Le mouvement des sourds de France (MDSF)

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

18 avenue Gabriel Péri - 93400 Saint-Ouen

CMP Saint-Ouen

Repérer et diagnostiquer (adultes)

9 rue de l'Alliance - 93400 Saint-Ouen
01 40 10 89 40

CRP Robert Buron

Étudier et se former

51-53 boulevard Biron - 93400 Saint-Ouen
01 49 46 77 00

Comité départemental de la fédération française de sport adapté

Accéder aux loisirs, aux sports, à la culture (adultes et enfants)

32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75

À PARIS

6^e arrondissement

Fédération française des Dys

Être soutenu et s'entraider (enfants)

Forum 104 - 104 rue de Vaugirard - 75006 Paris
01 45 44 01 87

7^e arrondissement

Les Auxiliaires des aveugles

Être soutenu et s'entraider (adultes)

71 avenue de Breteuil - 75007 Paris
01 88 32 31 40

8^e arrondissement

Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM)

Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne

79 rue de Monceau 75008 Paris
0825 07 64 64

Carnet d'adresses



11^e arrondissement

Retour d'images

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture
(enfants et adultes)

17 rue Lacharrière - 75011 Paris
09 60 14 77 16 | 07 63 08 98 79 |
retourimage@gmail.com

Votre école chez Vous

Scolariser mon enfant

29 rue Merlin, 75011 Paris
01 48 06 77 84

Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (UNISDA)

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

37-39 rue Saint-Sébastien - 75011 Paris
01 44 07 22 59

12^e arrondissement

RATP - Mission accessibilité

Se déplacer (enfants et adultes)

54, quai de la Rapée - 75012 Paris
01 58 78 80 00 | mission.accessibilite@ratp.fr

Association nationale des parents d'enfants aveugles (ANPEA)

Être soutenu et s'entraider (enfants)

12 bis rue de Picpus - 75012 Paris
01 43 42 40 40

Centre ressources autisme Île-de-France (CRAIF)

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

6 Cour Saint Eloi - 75012 Paris
01 49 28 54 20

Les Quinze-vingts, centre hospitalier national d'ophtalmologie

Repérer et diagnostiquer (adultes)

28 rue de Charenton - 75571 Paris Cedex 12
01 40 02 15 20

13^e arrondissement

Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

Repérer et diagnostiquer (adultes), être soigné
dans un lieu adapté (enfants et adultes)

47/83 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
01 42 16 00 00

Centre national de ressources pour les handicaps rares Robert Laplane

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

33 rue Daviel - 75013 Paris
01 45 89 13 16

14^e arrondissement

Ciné-ma différence

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants)

60 rue Didot - 75014 Paris
01 71 20 22 64

Centre de ressources Multihandicap

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

42 avenue de l'Observatoire - 75014 Paris
01 53 10 37 37

Association nationale pour les personnes sourd aveugles (ANPSA)

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

153 boulevard Brune - 75014 Paris
01 46 27 48 10

Comité Valentin Haüy Paris / Île-de-France

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

3 rue Jacquier - 75014 Paris
01 40 44 95 95

Centre ressources francilien du traumatisme crânien

Être soutenu et s'entraider (adultes)

8 rue Maria Helena Vieira da Silva - 75014 Paris
01 56 53 69 90

Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés Île-de-France (AFTC)

Être soutenu et s'entraider (adultes)

8 rue Maria Helena Vieira da Silva - 75014 Paris
01 40 44 43 94 | ccontact@aftcidfparis.org |
aftcidfparis.org

Ceapsy Île-de-France

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

Céapsy Ile-de-France | Interphone : 231 |
102 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
01 55 03 00 75 | ceapsy-idf.org

Institut mutualiste Montsouris

Être soigné dans un lieu adapté (enfants et adultes)

42 boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 56 61 62 63

15^e arrondissement

La Fédération des APAJH

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine - boîte aux lettres 35 -
75755 Paris Cedex 15
01 44 10 23 40

Femmes pour le dire, femmes pour agir

Être soutenu et s'entraider (adultes)

2 rue Aristide Maillol - 75015 Paris
01 45 66 63 97

Fédération française de sport adapté (FFSA)

Cdsa au cdos, 32 rue Délizy, Hall 2 - 93694 Pantin
01 41 60 11 75 | 0768593006 | sportadapte93.org |
ffsa93cd@wanadoo.fr

16^e arrondissement

Tourisme et handicaps

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants et adultes)

15, avenue Carnot - 75016 Paris
01 44 11 10 41 | tourisme-handicaps.org

17^e arrondissement

Groupe des aphasiques d'Île-de-France (GAIF)

8 boulevard Sérurier - 75019 Paris
01 48 03 22 63

18^e arrondissement

UNAPEI

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)

15 rue Coysevox - 75018 Paris
01 44 85 50 50

Relais Ile-de-France

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (adolescents à partir de 14 ans, adultes)

15, rue du Pôle Nord 75018 Paris
09 54 54 25 14 / 01 42 23 52 21

19^e arrondissement

Hôpital Robert Debré

Repérer et diagnostiquer (enfants)

8 boulevard Sérurier - 75019 Paris
01 40 03 20 00

Carnet d'adresses



Unité fonctionnelle vision et cognition, fondation Rotschild

Repérer et diagnostiquer (enfants et adultes)
19 rue Manin - 75019 Paris
01 48 03 65 65

UFCV

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (adultes)
140 Avenue Jean Lolive - Bâtiment C3 - Lavoisier
93500 Pantin
01 44 72 14 14

Top Gan club

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture (enfants)
18-26 rue Goubet - 75019 Paris
01 42 41 17 16

Escavie 75 : CRAMIF

Être aidé à domicile et dans la vie quotidienne
14-16 rue de Tanger - 75019 Paris
01 40 05 67 51

20^e arrondissement

Fédération française handisport

Accéder aux loisirs, au sport, à la culture
(enfants et adultes)
42 rue Louis Lumière - 75020 Paris
01 40 31 45 00

J'accède

Être soutenu et s'entraider (enfants et adultes)
La Ruhe | 24 rue de l'Est - 75020 Paris
Plus d'informations :
Mission handicap au 01 49 33 68 76
jaccede.com

AILLEURS EN ÎLE-DE-FRANCE

Centre de suivi et d'insertion pour l'enfant avec lésion cérébrale acquise

Être soutenu et s'entraider (enfants)
Les hôpitaux de Saint-Maurice
12/14 rue Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice
01 43 96 65 00 (équipe enfants) |
ou 01 43 96 65 37 (équipe adolescents)

Centre d'activités UNADEV Île-de-France

Être soutenu et s'entraider (adultes)
41 av. É. Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
01 71 16 11 95

S'impliquer à Saint-Denis

La Commission communale d'accessibilité se réunit 3 à 4 fois par an. Elle est composée de représentants de la ville, d'associations et d'habitants concernés par les questions d'accessibilité au sens large.

Plus d'informations :

Mission handicap au 01 49 33 68 76

Pour accéder à internet



Plusieurs endroits à Saint-Denis vous permettent d'accéder à Internet si vous ne pouvez pas le faire depuis votre domicile.

Médiathèque du centre-ville

4 place de la légion d'honneur
01 49 33 92 40

Médiathèque Gulliver

7 rue du Plouich
01 71 86 34 60

Médiathèque Aladin

2 rue Henri Barbusse
01 71 86 34 40

Médiathèque Ulysse

37 cours du Rû de Monfort
01 71 86 35 20

Médiathèque Don Quichotte

120 avenue du président Wilson
01 55 93 48 70

Les espaces multimédia de la ville

Espace public numérique

Rez de chaussée des Services municipaux
Basilique (centre administratif)
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 > 12h30 et 13h30 > 17h
Fermé le jeudi | Gratuit et sans rendez-vous
01 49 33 66 66

Cyberbase municipale

12, place de la résistance et de la déportation
01 83 72 20 92 | cyberbase@ville-saint-denis.fr |
Horaires d'ouverture :
lundi, jeudi et samedi : 14h > 19h,
mardi : 14h > 20h,
mercredi et vendredi : 10h > 19h

Maison de quartier Plaine

5, rue Saint-Just
01 83 72 20 50 |
maisonquartier.plaine@ville-saint-denis.fr

Maison de quartier Floréal

3, promenade de la Basilique
01 83 72 20 60 |
maisonquartier.floreal@ville-saint-denis.fr

Maison de quartier Sémard

9-11, rue Émile Chrétien
01 83 72 25 50 |
maisonquartier.semard@ville-saint-denis.fr

Maison de quartier Franc Moisin

16 cours du Rû de Montfort
01 83 72 22 43





Guide réalisé par la mission handicap et la direction de la communication de la ville de Saint-Denis avec le soutien de la maison des parents, du CCAS, du CAMSP les Comptines et d'habitantes de Saint-Denis.

© Service communication de la Ville de Saint-Denis | D'après le graphisme d'Odile Brault | Janvier 2022